

STARTUP AFRICAINE 2017 THINVOID DÉCROCHE LE PRIX

N° 368 - 2 au 15 février 2017

LES AFRIQUES

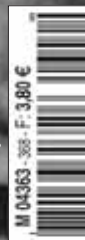
Hebdomadaire international

Parce que l'information a de la valeur

UA 2.0

Organisé à Addis-Abeba
du 30 au 31 janvier, sur
le thème de «Dividende
démographique :
investir dans la
jeunesse», le 28^{ème}
Sommet des chefs
d'État et de
gouvernement de
l'Union africaine a été
marqué par plusieurs
temps forts : **le retour
du Royaume du Maroc à
la maison mère.**

Première Conférence à Casablanca avec le groupe
des pays africains, Rabat, janvier 1961...
et la modernité rejoint le socle (de l'OUA à l'UA).
De gauche à droite : Feu le Roi Hassan II alors Prince Moulay
Hassan (Maroc), le Roi Mohammed VI (Maroc), Kwamé
Nkrumah (Ghana, tête seulement, derrière le Roi Mohammed VI),
Ferhat Abbas (Algérie, à côté de Nkrumah), Sékou Touré
(Guinée), Modibo Keita (Mali), le roi Mohammed V (Maroc).
(DR) PHOTO MONTAGE LES AFRIQUES



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ABDERRAZZAK SITAIL

ÉDITION INTERNATIONALE : Afrique Zone CFA 1900 F CFA • France 3,80 € • Maroc 25 DH • Algérie 220 DA • Tunisie 3,50 DT
Mauritanie 1200 MRO • Belgique 3,80 € • Italie 4,5 € • Canada 6,5 \$ CAN • Luxembourg 4 € • Suisse 6,5 FS

lesafriques.com

#CAMDIGITAL

A network diagram with various icons like a laptop, globe, cloud, and social media symbols connected by lines, set against a starry background.



EDITORIAL

Une Afrique endormie

04

BAROMÈTRE

De clash en clash, de décisions impopulaires en ordonnances laborieuses, Donald Trump n'en rate pas une pour irriter une partie de sa population

06

BRUITS DE MARCHÉ

Lancement du Fonds d'investissement franco-africain (FFA)

08

VERBATIM

12

BANQUES & ASSURANCES

AFRIQUE CENTRALE

Plus de 50 établissements financiers menacés de sanctions
Politique monétaire d'une banque centrale

14

15

BOURSES & FONDS

Le marché financier d'Afrique centrale peine à décoller

18

ENTREPRISES & MARCHÉS

START-UP AFRICAINE DE L'ANNÉE

ThinVoid remporte le Prix

ADDIS-ABEBA

L'Afrique se penche sur sa politique sanitaire

20

22

POLITIQUE ECONOMIQUE AFRICAINE

ANGOLA

José Eduardo Dos Santos renonce à briguer un autre mandat

24

AFRIQUE

Pour un nouveau système de protection sociale

25

DOSSIER

UA 2.0

Temps forts du 28^{ème} Sommet

28

LE COIN DE L'EXPERT

Qui veut la déstabilisation de l'Algérie ?

48

PIED DE LETTRE

De la volonté de changer la destinée des peuples

50



UA 2.0 Temps forts du 28^{ème} Sommet

Organisé à Addis-Abeba, sous le thème «Dividende démographique : investir dans la jeunesse», le 28^{ème} Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) a été marqué par plusieurs temps forts. Bien campée sur ses fondations, l'UA entend accompagner le développement d'un continent qui se veut à la page.

28-47

14 Start-up africaine de l'Année 15 ThinVoid remporte le Prix

La start-up ThinVoid d'Ouganda vient de remporter le prix Start-up africaine de l'année 2017, au cours d'une cérémonie organisée jeudi 26 janvier 2017, à Casablanca, par le groupe OCP et Bonjour Idée.

20-21

The Year Africa 2017 Award



Afrique centrale Plus de 50 établissements financiers menacés de sanctions

Le régulateur vient d'adresser une mise en demeure à 57 établissements financiers opérant dans la sous-région pour se conformer aux règles régissant leur fonctionnement au risque de se voir sanctionner.

14

Politique monétaire d'une banque centrale

Quelle politique monétaire une banque centrale doit-elle adopter quand elle fait face à la fois à une inflation insubordonnée et une faiblesse de la croissance économique ?

15



Abderrazzak Sitail,
Directeur de Publication



Une Afrique endormie

Certes, le 28^{ème} Sommet de l'UA, qui a eu lieu les 30 et 31 janvier 2017 à Addis-Abeba, a vécu des avancées historiques, notamment la réintégration du Maroc, avec 2/3 des voix des États membres, un thème axé sur le dividende démographique et le soutien à la jeunesse africaine... toutefois, à l'échelle du continent, le taux de croissance économique a baissé substantiellement. Les cours du pétrole et du gaz sont venus limiter les ressources de certains pays et ont réussi à les mettre en difficulté budgétaire. Des contraintes de pays occidentaux, qui soutenaient traditionnellement l'Afrique, les ont poussés à limiter leur coopération. Oui, l'Afrique est endormie. La croissance économique est-elle un sujet tabou au sein de l'UA ? Alors que toute politique se doit d'être soutenue financièrement, sinon, elle devient irréalisable, qui tirera la sonnette d'alarme pour dire que les populations sont

en souffrance du fait de difficultés budgétaires ? Devrons-nous attendre des investissements étrangers pour faire croire aux peuples africains que la prospérité est là ? Il nous faut des dirigeants courageux pour voir la vérité en face. L'Afrique est encore à la peine, malgré les opportunités et le potentiel que renferme le continent. À son échelle, quelle est la région qui a mis en route un plan d'urgence de relance économique ? Aucune ! Bien au contraire, les politiques publiques restent sur la défensive et manquent d'audace. Un grand nombre de dirigeants risquent de payer très cher leur inaction dans les prochaines échéances électorales.

LES AFRIQUES

Parce que l'information a de la valeur

Groupe Les Afriques Edition & Communication

SA au capital de 2'657'600.- CHF
Siège Social : Rue du Cendrier 24 - 1201 Genève Suisse

Président Administrateur Délégué

Abderrazzak Sitail

Les Afriques Edition & Communication Europe

SARL au capital de 160.000 €
75, avenue Parmentier, 75544 Paris Cedex 11

Les Afriques Communication & Edition Maghreb

SARL au capital de 1.000.000 DH
219 bis, bd Zerkouni, Casablanca 20330 - Maroc
Tél : +212 522 233 477 - Fax : +212 522 233 501

Directeur de la Publication

Abderrazzak Sitail

Rédacteur en chef exécutif

Daouda MBaye
daouda.mbaye@lesafriques.com

Rédacteur en chef :

Achille Mbog Pibasso, CEMAC.
Grand reporter : Rodrigue Fenelon Massala.
Maimouna Dia.

Rédaction

Olivier Tovor, Lomé, Rudy Casbi, Paris, François Bambou, Yaoundé, Mohamed Masmoudi, Casablanca, Carlos Laye, Bordeaux, Abdelmalek El Mekkaoui, Casablanca, Dakar, Daouda MBaye, Casablanca, Ibrahim Souleymane, Casablanca.

Comité Scientifique

François Konan, New York. Politiques économiques.
Philippe Bourgeois, Paris. Matières premières et coton.

Révision

Hassan Radi

Responsable Artistique :

Mouhcine El Gareh

Maquettiste :

El Mahfoud Ait Boukroum

Chroniqueurs

François Konan, New York. Economie.
Philippe Bourgeois, Paris. Matières premières et coton.

Directeur Développement et Marketing

Libasse Ka
libasse.ka@lesafriques.com

Responsable e-Marketing

Khalid Essajidi

Responsable Abonnement et Distribution

Hasnae Elmadani
h.elmadani@lesafriques.com

Responsable Administrative & Financière

Khadija Bnika

Publicité

commercial@lesafriques.com

Base de données

Mokhtar Lasmar

Abonnement

abos@lesafriques.com

Diffusion

Presstalis, Sochepress,
Royal Air Maroc, SN Brussel.

Impression

GMS Print.

Dépôt légal : novembre 2010

Edition internationale

Commission paritaire : 1017 C 89135

Edition Maroc
B.O.N°5618-26 rabii 1429 (3-4-2008)

Crédit photos

AFP, DR

© Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'éditeur



www.gbp.ma

plants of natural pine forests. In addition, it has been found that *Pinus* is not such a common tree in the mountains, and although it does grow, its population has been reduced to a very low level.

... e, em seguida, o texto de uma carta de um amigo de infância, o professor de inglês, que lhe escreve sobre a importância da leitura e da escrita para a formação do indivíduo.

to guide the work in our case in the spiritual
life of the church. The program under the
the guidance of the people's church. The
the people's church. The people's church.

part, des papiers en langue allemande. L'ensemble
de la partie de la ville de St. Jean, située au large, la
ville de St. Jean et d'après les cartes, l'ensemble
de la partie de la ville de St. Jean, avec l'ensemble de

Les politiques publiques de promotion de l'éducation ont été
définies en fonction des besoins des pays, et ont permis
le développement durable. Mais, il n'est pas
possible d'arrêter le développement.

une petite église, une chapelle, une maison de la commune.
une petite église, une chapelle, une maison de la commune.
une petite église, une chapelle, une maison de la commune.
une petite église, une chapelle, une maison de la commune.
une petite église, une chapelle, une maison de la commune.

[illegible]

1. *Leaves* - The leaves are small, opposite, and elliptical, with a serrated margin. They are dark green above and lighter green below.

elle devient négative sur la composition de leur
composition peut alors donner une vision d'un
monde. Elle représente les aspects de la vie. Les
non ne se peut pas en être à l'égard de l'individu

[illegible][illegible]

parcourt en France. Sauf, lui, un passage des années
à la fin du grand empire. En grand, il n'a ni université
ni famille avec la noblesse, comme les autres, plus ou
moins, d'ailleurs, d'après lui le monde. Pour lui
il n'est que le pauvre, car le monde est l'ensemble

It is the current policy of the Government of the United States to support the efforts of the people of the Republic of the Philippines to achieve a peaceful and democratic settlement of the conflict in Mindanao. The United States will continue to provide support to the Philippine government and the people of Mindanao in their efforts to achieve a peaceful and democratic settlement of the conflict.

He is a member of the 1972-73 All American Football Team. He is a member of the 1972-73 All American Football Team. He is a member of the 1972-73 All American Football Team.

[illegible]

... della gola, pane di molitura buona, di buon
... con un po' di zucchero di canna, profumato
... con la menta e il basilico, con un po' di
... di frutta secca, con un po' di olio di semi di
... di semi di girasole, di semi di zucca, di semi di

[illegible]

200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000

le développement de la culture d'exportation et de l'économie
monétaire, favorisant le commerce international et la circulation
des capitaux.

de l'usage pure et simple du pouvoir du roi.

[illegible]

de ramona : ça va être vraiment ensemble et ça va être
et ça va être une chose nouvelle et une chose
et ça va être une chose nouvelle et une chose
et ça va être une chose nouvelle et une chose

[illegible]

La nouvelle Vitesse la raison de la nouvelle me-
laine. Elle est faite avec les fibres fines, mais
n'est pas si fine que celle-ci. Dans une grande terre
de la région de la

la

Le film est diffusé en
multiples langues
pour un plus grand
nombre de personnes
à travers le monde.



1 yb. w/ brown fat, large, yb. more purple

ÉCRIVEZ VOS HISTOIRES POPULAIRES

nous vous accompagnons



EN FORME



Alpha Condé

Nommé président en exercice de l'UA pour un mandat d'un an, celui que ses compatriotes surnomment «Alpha le panafricain» a été accueilli à Conakry, à son retour d'Addis-Abeba, par une foule en liesse. Il promet d'importantes réalisations aux côtés de ses pairs africains, notamment le chantier placé sous le sceau du dividende démographique...



Moussa Faki Mahamat

Le nouveau président de la Commission de l'UA a remporté une éclatante victoire devant tous les autres candidats, d'éminentes personnalités dans leurs pays respectifs. Les jeux des alliances et des contre-alliances ont joué en faveur de l'ex-chef de la diplomatie tchadienne. Ne l'oublions pas, son pays a aussi joué un rôle capital dans la sécurisation des zones au Sahel.



Tony Elumelu

Fidèle à sa vision, le banquier nigérian, qui va de succès en succès, continue de soutenir le secteur privé africain. Il croit dur comme fer qu'il est indispensable de soutenir l'entrepreneuriat en Afrique, défendant qu'il soit difficile que la pauvreté et les opportunités d'affaires coexistent longtemps au même endroit.



Amilcar Silva

Président de l'Association des banques angolaises a du souci à se faire. Son secteur n'a pas su anticiper la baisse des cours du brut et susciter la diversification. Les banques angolaises manquent de liquidités, les devises extérieures ne représentent plus que le 1/3 des dépôts bancaires contre la moitié il y a 4 ans. Aussi, les crédits à risque ont triplé comparativement à 2010...



Donald Trump

De clash en clash, de décisions impopulaires en ordonnances laborieuses, Donald Trump n'en rate pas une pour irriter une partie de sa population. Arnold Schwarzenegger, taclé sur The Celebrity Apprentice, avec : «ils ont embauché une star de cinéma pour me remplacer...», lui a rétorqué qu'à sa place «les Américains pourront retrouver un sommeil profond».



Pierre Nkurunziza

Président du Burundi, fait fi de l'opposition et veut rester au pouvoir contre vents et marées. Seulement, l'opposition et une partie de la société civile mènent une stratégie commune en dehors du pays pour le retour de la démocratie. Réunis autour du «Forum des forces vives opposées au 3^{ème} mandat criminel de Nkurunziza», des leaders politiques expriment leur refus.

EN PANNE

Chiffres

1 500

MILLIARDS DE DOLLARS
Coût des fumeurs à l'économie mondiale
(OMS et American Cancer Society)

1 000

MILLIARDS DE DOLLARS
Fortune de Bill Gates en 2042 (Oxfam)

40

MILLIARDS DE DIRHAMS
Dépenses des utilisateurs
dans les applications mobiles

10,2

MILLIARDS DE DOLLARS
Bénéfice net de Facebook en 2016

5

MILLIARDS D'EUROS
Pour recapitaliser Areva

3,5

MILLIARDS D'EUROS
Pertes record de Banco Popular (Espagne)

1

MILLIARD DE DOLLARS
Emprunt sollicité par le Nigéria auprès
de la Banque mondiale

Or : Hausse de la demande

D'après un rapport du Conseil mondial de l'or (CMO), publié vendredi, la demande annuelle d'or est ressortie à 4 309 tonnes l'an passé, en hausse de 2% par rapport à 2015, où elle avait atteint 4 216 tonnes.

Sur les trois derniers mois de l'année, elle a en revanche reculé de 11% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 994,1 tonnes, diminuant à la fois dans la bijouterie (-15% à 2 389 tonnes) et dans l'investissement.

Nickel : Tempête sur les cours



Les Philippines ont annoncé, jeudi, la fermeture de nombreuses mines de nickel représentant la moitié de la production de l'archipel en raison de préoccupations environnementales, ce qui risque de faire flamber les cours. L'archipel est le premier producteur de nickel, dont il représente près de 25% de l'offre mondiale, et le premier fournisseur de la Chine.

Acier : Guéguerre Chine-USA

Le département du commerce américain a annoncé, jeudi, des taxes antidumping comprises entre 63 et 190% sur des importations chinoises de feuilles et de bandes d'acier inoxydable, estimant que ces produits étaient vendus en dessous de leur juste valeur.

«Les États-Unis ont violé les règles de l'OMC en ignorant les nombreuses preuves fournies par les entreprises chinoises et les ont traitées injustement sous prétexte qu'il s'agit d'entreprises publiques», a dénoncé un haut responsable du ministère chinois du Commerce, cité par l'agence Chine Nouvelle.

Cours des monnaies et devises

100 dinars Algérie (DZD) = 0,911 \$
100 rands Af. du Sud (ZAR) = 7,474 \$
100 kwanzas Angola (AOA) = 0,603 \$
100 livres Egypte (EGP) = 5,431 \$
100 birrs Ethiopie (ETB) = 4,421 \$
100 cedis Ghana (GHS) = 22,753 \$
100 shillings Kenya (KES) = 0,964 \$
100 dollars Libéria (LRD) = 1,111 \$
100 dirhams Maroc (MAD) = 9,994 \$
100 ariarys Madag (MGA) = 0,031 \$
100 ouguiyas Mauritanie (MRO) = 0,278 \$
100 roupies Maurice (MUR) = 2,814 \$
100 kwachas Malawi (MWK) = 0,137 \$
100 kwachas Zambie (ZMW) = 10,101 \$
100 dinars Libye (LYD) = 71,428 \$
100 dollars Namibie (NAD) = 7,471 \$

100 nairas Nigéria (NGN) = 0,317 \$
100 shillings Somalie (SOS) = 0,172 \$
100 leones S. Leone (SLL) = 0,013 \$
100 dinars Tunisie (TND) = 43,784 \$
100 shillings Tanzanie (TZS) = 0,044 \$
100 shillings Ouganda (UGX) = 0,027 \$
100 francs Zone CFA = 0,163 \$



Agenda

1^{er} Congrès annuel du management de projets, le 16 février à Casablanca

Organisé par la Moroccan Project Management Association, le premier Congrès annuel du management de projets est prévu le jeudi 16 février, au Sofitel Tour Blanche, à Casablanca. La thématique va tourner autour de «Management de projets & enjeux sociétaux».

Contacts : MPMA

Tel. : +212 631 505 096

E-mail : mpma.association@gmail.com

Conférence internationale pour l'Afrique, les 17 et 18 février 2017 à Lyon

Prévue les 17 et 18 février à la Halle Tony Garnier, à Lyon, la Conférence internationale pour l'Afrique a pour but de promouvoir la coopération franco-africaine, notamment avec la région Rhône-Alpes Auvergne ainsi qu'au niveau national et international. Le salon est organisé autour de 5 thèmes/villages.

Contact : <http://conference-internationale-afrique.fr/informations-contact/>

IT Forum Sénégal, les 21 et 22 février 2017 à Dakar

La thématique de l'IT Forum Sénégal va porter sur «Le Sénégal et l'Afrique face aux enjeux de la transformation digitale et de la transition énergétique». La rencontre prévue du 21 au 22 février 2017, au King Fahd Palace de Dakar, permettra de rencontrer les DSI venus d'une dizaine de pays d'Afrique et d'Europe pour plancher sur les enjeux du Big data, de l'Internet des objets, de la mobilité, de la sécurité et d'autres enjeux liés à la transformation digitale.

Contact : Nancy Fagbemi

E-mail : nancy@cio-mag.com

Tél. : +33 1 76 78 36 86

Meetings Africa 2017, février-mars à Johannesburg

Salon du tourisme d'affaires par excellence, Meetings Africa 2017 est prévu du 28 février au 1er mars 2017 à Johannesburg.

Contact : Scan on Show

Tel : + 27 11 431 4126

Fax : + 27 86 601 0504

Maroc : Les professionnels du bâtiment pour des amendements de la loi 66-12

Suite à l'adoption de la loi N° 66-12, relative au contrôle et à la répression des infractions en matière d'urbanisme et de construction, les organisations professionnelles du bâtiment et de l'immobilier, réunies au sein de la Fédération nationale des promoteurs immobiliers (Fnpi), de la Fédération marocaine du conseil et de l'ingénierie, de la Fédération nationale du bâtiment et travaux publics, de l'Ordre national des architectes, de l'Ordre national des Ingénieurs géomètres topographes et de la Fédération des matériaux de construction, appellent les autorités marocaines pour un amendement de certains articles. Étant toujours favorables à l'adoption d'une loi qui mettrait fin aux constructions et réalisations anarchiques et non réglementaires, elles fustigent l'absence manifeste de concertation dans la rédaction de ce texte de loi ainsi que le manque de clarté de certaines de ses dispositions rendant son applicabilité difficile, voire impossible. Aussi, ces organisations professionnelles trouvent que le contenu de ce texte de loi tel qu'il a été adopté est en déphasage avec la réalité du terrain en plus d'être en contradiction avec plusieurs textes de loi en vigueur. Enfin, elles défendent que l'absence des décrets d'application laisse la voie ouverte à toutes les interprétations possibles, y compris les plus abusives.



Abidjan : Report du procès des victimes du Novotel

Peu après son ouverture, mardi 31 janvier 2017, au tribunal de Yopougon, quartier situé à l'ouest de la capitale économique ivoirienne, le procès des victimes de l'hôtel Novotel d'Abidjan en 2011 pour «séquestration et assassinat» a été renvoyé au 21 février. C'est Mourlaye Sissoko, président de la Cour d'assises, qui l'a prononcé, pour faute d'avocats pour certains accusés. Pour mémoire, le directeur de l'hôtel Novotel d'Abidjan, Stéphane Frantz Di Rippel, le directeur général du groupe agro-industriel (Sifca),

Yves Lambelin, son assistant béninois, Raoul Adeossi, et le directeur général de Sania (filiale de Sifca), le Malaisien Chelliah Pandian, avaient été enlevés par un commando militaire, le 4 avril 2011 à Abidjan, puis assassinés en pleine crise postélectorale, après le scrutin présidentiel d'octobre 2010, ayant opposé l'ancien chef de l'État, Laurent Gbagbo, à son adversaire, Alassane Ouattara. À noter que le général Brunot Dogbo Blé, ex-patron de la Garde républicaine, figure parmi la dizaine d'accusés.

Lancement d'E-xport Morocco

L'Asmex (Association marocaine des exportateurs du Maroc) lance E-xport Morocco, premier salon virtuel dédié à la promotion des entreprises marocaines à l'export. Selon les responsables de cette corporation d'exportateurs, cette nouvelle initiative traduit un engagement continu en faveur du développement des entreprises marocaines à l'international. Pour Hassan Sentissi El Idrissi, président de l'Asmex : «Pour les exportateurs marocains, E-xport Morocco reproduit l'environnement d'un événement traditionnel avec les bénéfices du virtuel, ce qui permet de développer un réseau d'affaires personnalisé à l'international. Pour les in-

vestisseurs étrangers, la plate-forme gratuite est ouverte 24h/24h et 7j/7, ce qui favorise les rencontres avec des partenaires marocains ciblés dans les différents secteurs d'exportation». En effet, E-xport est conçu comme un lieu de rencontre pour les entreprises en quête de développement sur les marchés internationaux. E-xport Morocco est une plate-forme interactive qui reproduit les conditions d'une foire internationale physique en capitalisant sur les avantages du virtuel : économies de temps et d'argent, échanges dynamiques et instantanés, statistiques en temps réel, élargissement et réactivité du réseau, etc. Véritable opportunité d'élargissement des marchés cibles et des portefeuilles clients des entreprises marocaines, E-xport Morocco

incarne parfaitement le positionnement du Maroc en tant que hub et porte stratégique de libre-échange.



Hassan Sentissi El Idrissi, président de l'Asmex

Israël : Approbation de la construction de 3 000 logements en Cisjordanie

La construction de 3 000 logements dans les colonies de Cisjordanie, dans un contexte de recrudescence de la colonisation, suite à la prise de fonction du président américain Donald Trump, vient d'être approuvée par Israël. D'après une déclaration du ministre de la Défense, Avigdor Lieberman, et du Premier ministre, Benjamin Netanyahu, cette approbation fait partie d'un retour à la vie normale en Cisjordanie, après la suspension de certains projets de construction, lors de la présidence de Barack Obama. Cette annonce a été faite quelques heures avant l'expulsion attendue des colons d'Amona, à l'est de Ramallah, une manière d'apaiser les colons les plus radicaux.



Suédois et Allemands contre le Muslim Ban de Trump

Stefán Lofven, Premier ministre suédois, et Angela Merkel, chancelière allemande, ont critiqué dernièrement la décision américaine d'interdire l'entrée sur leur territoire aux citoyens de 7 pays à majorité musulmane, la jugeant discriminatoire et antimusulmane. La chancelière allemande, en visite en Suède, a révélé que la lutte contre le terrorisme ne justifie pas cette décision qui va à l'encontre d'un groupe entier de peuples d'une certaine religion spécifique. Quant à son hôte, il a trouvé profondément regrettable que les États-Unis aient suspendu tout voyage des ressortissants de ces 7 pays. N'occultant pas la crise de réfugiés et le Brexit, entre autres, les deux dirigeants ont indiqué : «Nous avons besoin d'une législation plus harmonisée, pour que tous les pays de l'UE partagent la responsabilité de l'accueil des réfugiés... et que la coopération internationale reste indispensable pour faire face à la question des migrants».



Lancement du Fonds d'investissement franco-africain (FFA)

Impulsé par Bpifrance et AfricInvest et souscrit par un consortium d'investisseurs africains et français de premier plan, le Fonds d'investissement franco-africain (FFA) vient d'être lancé le 30 janvier dernier. Ayant pour objectif d'accélérer la croissance des petites et moyennes entreprises innovantes africaines et françaises, sur des projets de développement sur les deux continents, FFA va investir en priorité dans ces structures à fort potentiel. Au-delà d'un apport en capital, AfricInvest accompagnera les entreprises françaises dans leur développement en Afrique et, inversement, les entreprises africaines dans leur stratégie de croissance en France et en Europe, précise-t-on dans un document qui nous est parvenu. Quant à Bpifrance, elle a investi 23 millions d'euros dans ce fonds franco-africain, doté au départ de 77 millions d'euros. À noter qu'il sera géré par AfricInvest, qui travaille sur le continent depuis 22 ans. Une entité qui va apporter aux PME financées son réseau, son expérience et l'expertise de ses équipes en France et en Afrique pour en accélérer la croissance, et leur faciliter l'accès à de nouveaux marchés en favorisant les partenariats commerciaux, industriels, technologiques et/ou financiers pertinents.

Protocole d'accord CEA-FAO

À Addis-Abeba, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont signé, le 31 janvier 2017, un protocole d'accord qui va consolider leurs relations. Le texte offre un cadre stratégique de collaboration entre ces deux entités des Nations unies dans des domaines, tels que l'agriculture durable et le développement des agro-industries, la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur le continent, l'intégration régionale et le commerce. Aussi, désormais, les deux organisations pourront coopérer dans l'élaboration de stratégies pour une assistance aux politiques, aux statistiques, au Mécanisme de coordination régionale (MRC), à la dynamique des populations et aux liens entre les villes et les campagnes et à la gouvernance, entre autres.

Abdalla Hamdok, secrétaire exécutif par intérim de la Commission économique pour l'Afrique, a alors souligné : «La FAO et la CEA partagent des buts et objectifs communs et reconnaissent l'importance d'entreprendre des programmes concertés et coordonnés pour réaliser ces buts et objectifs communs, sur la base de la reconnaissance réciproque du rôle et des responsabilités de chacune des parties».



BCP : Upline Trésorerie, doublement notée par S&P Global

L'agence internationale Standard and Poor's Global (S&P Global) vient d'attribuer, pour la première fois au Maroc, le double rating «Af/S+1», soit Fund Crédit Quality and Volatility au FCP «Upline Trésorerie». Il s'agit d'un fonds commun de placement de droit marocain, géré par Upline Capital Management (UCM), filiale du groupe Banque populaire. Une note qui atteste du plus haut niveau de sécurité en termes de risques liés à la gestion du fonds. Le Rating «S+1» reflète, en effet, un niveau extrêmement bas de sensibilité par rapport à l'évolution des conditions de marché. Justement, S&P Global Ratings souligne que «la note 'S+1' signifie que le fonds présente une sensibilité aux évolutions de marché extrêmement faible et à un niveau de risque global qui est inférieur ou égal à celui d'un portefeuille comprenant des titres d'excellente qualité de crédit dont la maturité moyenne n'excède pas 1 an». Le rating «Af», relatif à la qualité du crédit, exprime, quant à lui, la forte protection dont le fonds bénéficie contre le risque de perte lié à un défaut de paiement. Une confiance saluée par Mohamed Karim Mounir, DG d'UCM. Notons qu'avec 50 milliards de DH d'actifs sous gestion à fin 2016, UCM est l'une des plus grandes sociétés de gestion de la place. Ses encours sont concentrés sur les produits de taux (95%), dont 17% en produits monétaires, le reste étant réparti entre fonds diversifiés et actions.



Immigration : Mise en place d'un fonds italien de 200 millions d'euros pour l'Afrique

C'est Angelino Alfano, chef de la diplomatie italienne, qui l'a annoncé, dernièrement à Rome, soutenant que son pays a mis en place un fonds pour aider les pays africains à mieux sceller leurs frontières, dans le but d'empêcher les migrants d'embarquer sur des bateaux en caoutchouc fragiles et souvent mortels pour l'Europe. Doté de 200 millions d'euros, soit environ 216 millions de \$, ce fonds a été annoncé juste avant une rencontre de dirigeants de l'Union européenne à Malte pour discuter d'un plan pour empêcher les immigrants africains d'arriver en Europe. De l'avis de ce responsable du gouvernement italien, l'objectif stratégique est d'aider (les pays africains) à contrôler leurs frontières extérieures et à arrêter les départs. Doit-on rappeler qu'en 2016, un nombre record de 181 000 migrants sont arrivés en Italie sur la Méditerranée, la plupart d'entre eux quittant la Libye, où les passeurs opèrent impunément. Pire encore, d'après les chiffres des agences d'aide et autres ONG humanitaires, ce sont plus de 5 000 personnes qui sont mortes, en tentant de traverser vers l'Europe, en 2016. Pour le moment, la Libye, la Tunisie et le Niger sont les trois partenaires «stratégiques» du fonds, a déclaré le ministre italien des Affaires étrangères, mais le Nigéria, le Sénégal, l'Égypte et l'Éthiopie pourraient être des futurs partenaires.

Chine: Augmentation de la consommation énergétique en 2017

Sachant que la consommation énergétique est une mesure de l'activité économique, confirmant la tendance de la croissance et de la restructuration en cours de la



Chine, deuxième économie mondiale, pour le Conseil de l'électricité de Chine, en raison du ralentissement de la croissance économique, la consommation énergétique de la Chine devrait croître de 3% en 2017. Cette prévision est inférieure au taux enregistré en 2016. La consommation énergétique du pays a progressé de 5% l'année dernière, atteignant 5 900 milliards de kWh, grâce à l'augmentation de la consommation du secteur des services, précise le conseil dans un rapport annuel. Les analystes assurent que la Chine mène actuellement une transition, passant d'une économie dépendant des exportations à une économie axée sur les services et l'innovation.

Iran : Pas de visas aux Américains non musulmans

En réponse à la récente interdiction de voyage annoncée par Washington contre les citoyens de 7 pays majoritairement musulmans, dont l'Iran (Muslim Ban), ce dernier pays a décidé, mardi 31 janvier 2017, de ne plus accorder de visas aux citoyens américains non musulmans. Sur ce point, Mohammad Javad Zarif, ministre iranien des Affaires étrangères, a été très clair : «Nous n'accorderons pas de visas aux Américains, mais il y aura des exceptions pour certains, dont les cas seront traités par un comité mis en place au ministère (iranien) des Affaires étrangères».

Addis-Abeba : Pour une meilleure couverture vaccinale en Afrique

Au 28^{ème} Sommet de l'UA, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés pour une meilleure couverture vaccinale en Afrique. Dans une déclaration, baptisée Déclaration d'Addis-Abeba, il est inscrit l'augmentation des fonds destinés à la vaccination, le renforcement des chaînes d'approvisionnement et des systèmes de prestation, tout en faisant de l'accès aux vaccins un élément fondamental des efforts consentis en matière de santé et de développement. C'est clairement une invite à investir davantage sur le plan politique et financier dans leurs programmes de vaccination.

Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente sortante de la Commission de l'UA, a souligné : «La Déclaration d'Addis-Abeba sur la vaccination est un engagement sans précédent; avec le soutien politique au plus haut niveau des États, nous sommes plus que jamais près de faire en sorte que tous nos enfants bénéficient de chances égales pour une vie saine et productive». Si



l'Afrique a enregistré d'énormes progrès en matière d'accès à la vaccination, au cours des 15 dernières années, ces avancées ont commencé à stagner et le continent africain reste aujourd'hui à la traîne en ce qui concerne la réalisation des cibles mondiales de vaccination. À titre d'exemple, 1 enfant sur 5 en Afrique n'a toujours pas accès aux vaccins salvateurs de base. Par conséquent, les maladies évitables par la vaccination continuent de causer de nombreux décès. La rougeole à elle seule cause chaque année près de 61 000 décès évitables en Afrique.

Unicef : Appel pour un fonds de plus de 3 milliards de \$ pour 2017

Pour venir en aide à 48 millions d'enfants vivant dans des situations de conflit ou de catastrophe humanitaire, à travers le monde, notamment pour un accès à l'eau potable, à la nutrition, à l'éducation, à la santé et à la protection dans 48 pays, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) vient de lancer un appel de fonds humanitaire de 3,3 milliards de \$. L'Unicef déplore que : «De la Syrie au Yémen et à l'Irak, du Soudan du Sud au Nigéria, les enfants sont directement attaqués, leurs maisons, leurs écoles et leurs communautés en ruines, leurs espoirs et leurs futurs sont remis en question». Manuel Fontaine, directeur des programmes d'urgence de l'Unicef, a soutenu que dans plusieurs pays, la guerre, les catastrophes naturelles et le changement climatique poussent de plus en plus d'enfants à quitter leur maison, les exposant à la violence, aux maladies et à l'exploitation.

États-Unis : Les travers du Muslim Ban et son impact sur les pays musulmans

Le Muslim Ban est une décision du gouvernement Trump d'interdire temporairement le visa d'entrée aux ressortissants ou binationaux de 7 pays, à savoir l'Irak, l'Irak, la Libye, la Somalie, le Soudan, la Syrie et le Yémen. Certes, cette interdiction ne touche pas tous les pays musulmans, mais beaucoup d'entre eux n'ont pas hésité à le fustiger. À titre d'exemple, Jusuf Kalla, vice-président indonésien, a estimé récemment que la politique d'immigration du président américain, Donald Trump, envers certains pays à majorité musulmane risquait de susciter une «méfiance» à l'égard des musulmans. Aussi, il trouve que cette politique risque de se retourner contre le président américain, comme le prouvent les récentes manifestations aux États-Unis, et pourrait même mettre en péril l'unité des États-Unis d'Amérique. Il n'a pas terminé son propos sans ajouter que les migrants pourraient se tourner vers l'Asie, et que son pays leur ouvrirait ses portes, y compris aux réfugiés rohingyas, persécutés dans leur pays en Birmanie, et afghans.

Ce qui est dénommé Muslim Ban est un décret présidentiel, signé vendredi 27 janvier 2017, par le nouveau président américain Donald Trump, signifiant que l'entrée des réfugiés sur le territoire américain est suspendue pour 120 jours, et l'entrée des citoyens de 7 pays, représentant «une menace terroriste», est bloquée pendant 90 jours.





PROPOS MARQUANTS DE LA SEMAINE



Confiance

«Cette double notation est une marque de confiance à l'égard de l'organisation et des processus de gestion d'UCM. C'est également un nouveau signe d'engagement...»

MOHAMED KARIM MOUNIR,
directeur général d'Upline Group



Frein

«C'est clair que la baisse drastique des prix des matières premières crée un coup de frein sur les investissements de ces pays (africains)»

ALEXANDRE VILGRAIN,
président du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN)



Russie

«Il vaut mieux s'entendre avec la Russie que l'inverse»

DONALD TRUMP,
président des États-Unis



Conscience

«L'objectif principal de cette journée festive est de faire un examen de conscience, de revisiter notre passé et de débattre sur tous les obstacles qui ont mis à mal notre unité»

PIERRE NKURUNZIZA,
président du Rwanda



Message

«Un très gentil message à un homme de l'autre côté de l'Atlantique, à Finsbury Park Mosque en Angleterre»

JEREMY CORBYN,
Labour Party Leader Grande-Bretagne



Marché

«La Chine est devenue le marché touristique le plus important pour l'Australie. Quelque 1,2 million de voyageurs chinois se sont rendus l'an dernier dans notre pays»

MALCOLM TURNBULL,
Premier ministre australien



Attentat

«Un attentat contre les musulmans»

JUSTIN TRUDEAU,
Premier ministre du Canada



Fric

«Vous l'avez compris, l'actualité récente en a apporté une démonstration éclatante : contre la droite du fric, la gauche du fric, je suis la candidate de la France et du peuple»

MARINE LE PEN,
présidente du Front national en France





UN ACTEUR DYNAMIQUE ET ENGAGÉ

Après une modernisation et une mise à niveau réussies de la filière sucrière, COSUMAR, acteur responsable, s'engage dans une nouvelle étape porteuse d'avenir pour l'ensemble de son écosystème. Le Groupe se développe à l'export et vise à devenir un acteur régional.

Les ambitions de COSUMAR sont portées par son patrimoine historique riche de plus de 85 ans d'expériences et par l'expertise de son capital humain, appuyées par la solidité de ses actionnaires marocains et internationaux.

COSUMAR, agrégateur de la filière sucrière marocaine, renforce son soutien à ses 80 000 partenaires agriculteurs producteurs de betterave et de canne à sucre et continue à oeuvrer pour plus d'excellence de son amont agricole et son outil industriel.

Aujourd'hui, encore plus, COSUMAR, acteur responsable et engagé, est déterminé à créer plus de valeurs à partager avec l'ensemble de ses partenaires et à servir à tous ses clients consommateurs de sucre des produits de qualité, innovants et ancrés dans la tradition.

AFRIQUE CENTRALE Plus de 50 établissements financiers menacés de sanctions

Le régulateur vient d'adresser une mise en demeure à 57 établissements financiers opérant dans la sous-région pour se conformer aux règles régissant leur fonctionnement au risque de se voir sanctionner.



La Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), qui a tenu sa première session annuelle en janvier 2017 à Libreville, au Gabon, menace de sanctionner près d'une soixantaine d'établissements financiers en activité dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) pour non-respect des règles édictées par la profession. Sans nommément les citer, le régulateur du secteur bancaire dans la sous-région a décidé d'adresser des injonctions claires et précises à ces institutions. Il s'agit en l'occurrence d'un établissement de crédit, d'une holding financière et

de 55 établissements de microfinance (EMF) à l'effet de se conformer à la réglementation prudentielle dans les meilleurs délais. Outre la mise sous administration provisoire qui pèse sur ces entreprises, les établissements financiers inscrits sur la liste noire pourraient se voir carrément retirer leurs agréments, affichant par là leur faillite. Toujours sur le chapitre des résolutions, le gendarme du secteur de la finance a décidé de proroger le délai d'injonction adressée à deux établissements de crédit et à un autre du secteur financier tandis qu'une autre structure de crédit a été mise en demeure pour transgression ré-

La Cobac pour le respect des règles

Des injonctions claires et précises à ces institutions.

currente des dispositions réglementaires. La Commission a pris acte de l'état d'avancement des mesures d'administration provisoire et de liquidation de certains EMF. Statuant sur des demandes d'avis conformes et d'autorisations préalables, la Cobac a délivré l'agrément à quatre EMF et leurs dirigeants et commissaires aux comptes, dont trois de première catégorie affiliés à un réseau et un autre de troisième catégorie.

Par ailleurs, le régulateur a accordé son autorisation préalable pour la prise en compte, par un établissement de crédit, d'un emprunt subordonné dans son passif interne net. D'après de fiables informations, la décision de la Cobac vient à la suite de nombreux dysfonctionnements observés au sein des établissements financiers, dont beaucoup sont tombés en faillite, mettant en péril l'épargne de la clientèle. C'est pour essayer autant que faire se peut de limiter les conséquences sociales avec la faillite des établissements financiers opérant dans la sous-région que la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) dont le gouverneur assume les fonctions de président statutaire de la Cobac a procédé, il y a quelques années, à la création du Fonds de garantie de dépôts de l'Afrique centrale (Fogadac). Son but étant de permettre aux épargnants de ne pas perdre totalement leurs fonds en cas de fermeture d'une banque. Quoi qu'il en soit, l'adoption du règlement sur le traitement des établissements de crédit en difficulté n'a pas, selon toute vraisemblance, discipliné tous les acteurs du secteur dont beaucoup continuent de jouer avec l'argent des épargnants.

**Achille Mbog Pibasso,
Yaoundé**

Politique monétaire d'une banque centrale

Quelle politique monétaire une banque centrale doit-elle adopter quand elle fait face à la fois à une inflation insubordonnée et une faiblesse de la croissance économique ?



Selon la théorie, pour lutter contre une inflation, la banque centrale doit en effet augmenter les taux d'intérêt. L'effet de cette politique dépend cependant de l'origine de l'inflation. C'est la raison pour laquelle la banque centrale doit faire attention en adoptant cette mesure. Elle risque de freiner ou d'empirer la croissance économique. Si la banque centrale est plus intéressée à cibler une certaine mesure de l'inflation, alors elle optera pour une manipulation des taux d'intérêt. Nous allons voir le cas de deux pays africains : le Nigéria et l'Afrique du Sud.

Le Nigéria Les Prix

Les dernières publications des statistiques de l'inflation sont alar-

mantes. L'inflation est passée de 18,5% en novembre à 18,6% en décembre 2016, marquant la plus forte hausse depuis octobre 2005. L'inflation moyenne annuelle a continué de progresser, passant de 15,0% en novembre à 15,7% en décembre, soit une hausse de plus de dix ans. L'une des raisons expliquant cette situation est la pénurie de dollars causée par la chute du prix du brut, la principale exportation du Nigéria. La principale source de dollars ou devises dans le pays provient des exportations de pétrole. L'autre source de devises provient des investissements étrangers dans le pays. Quand les cours du brut et les investissements directs étrangers sont à la baisse, le pays a moins de devises. Pour importer les produits, les agents économiques ayant moins de

Banque centrale
du Kenya

**La pénurie de
dollars causée
par la chute du
prix du brut.**

devises étrangères font donc face à une hausse des coûts des produits importés, ce qui affectera à la hausse le niveau général des prix. Ce phénomène est connu sous l'appellation de l'inflation par les coûts. Après l'analyse des origines de l'inflation, il serait important de savoir comment le secteur réel se porte.

Le produit intérieur brut

Selon le tableau ci-dessous, le taux de croissance du PIB semble s'orienter dans la zone négative. On n'a pas besoin d'un Phd en économie pour conclure que le Nigéria a connu une récession pendant l'année 2016.

La banque centrale et les taux directeurs

Selon donc la situation du secteur réel et de la dynamique de l'inflation, la banque centrale du Nigéria

fait donc face à :

- a. la plus forte hausse des prix depuis octobre 2005.
- b. une faiblesse de la croissance économique.

Dans une telle atmosphère, quelle est la politique monétaire à adopter ? Pour lutter contre l'inflation par les coûts, la banque centrale peut augmenter ses taux d'intérêt. C'est la voie normale qu'emprunte ce pays depuis près d'une année. Il va augmenter ses taux de 11% en février à 12% en mars. Ce taux est maintenu entre mars et juin 2016, alors que de juillet 2016 à janvier 2017 il va passer à 14%. Malgré ces différentes manipulations des taux d'intérêt, l'inflation a continué à grimper, témoignant la limitation de la politique monétaire. Dans le même temps, la croissance a continué à se contracter.

L'Afrique du Sud

Les prix

Selon les publications de la banque centrale de l'Afrique du Sud, le taux de l'inflation a grimpé de 6,6% en novembre à 6,8% en décembre 2016. Contrairement au Nigéria où la source principale de l'inflation est

liée à la pénurie de devises, l'inflation en Afrique du Sud bénéficie de réserves assez solides. Son inflation est plutôt le résultat de facteurs domestiques (aliments, logements...). Au Nigéria, la forte corrélation entre les prix de l'essence et le transport a été la base de la hausse de l'inflation. En Afrique du Sud, l'inflation des coûts de transport a été négative en décembre 2016.

Le produit intérieur brut

Comme le tableau le montre ci bien, l'économie sud-africaine est restée stagnante tout le long du second semestre de l'année 2016. Contrairement au Nigéria, le pays a réussi à sortir de la zone négative, grâce à une hausse de la production dans le secteur minier.

La banque centrale et les taux directeurs

Selon la situation du secteur réel et de la dynamique de l'inflation, la banque centrale de l'Afrique du Sud fait donc face à :

- a. la plus forte hausse des prix : 6,8% depuis février 2016 (7%).
 - b. une certaine reprise de la croissance économique.
- Dans une telle atmosphère, quelle est la politique monétaire à adopter ?

Pour lutter contre l'inflation par les coûts, la banque centrale peut augmenter ses taux d'intérêt.

Pour lutter contre l'inflation par les coûts, la banque centrale peut augmenter ses taux d'intérêt. C'est la voie normale qu'emprunte ce pays. Il a augmenté ses taux de 6,75% en février à 7% en mars 2016. Ce taux sera maintenu à 7% entre mars 2016 à janvier 2017. L'Afrique du Sud a eu donc le mérite de faire sortir son économie de la zone rouge.

Les différents points de cette analyse

- a. L'une des raisons expliquant la hausse de l'inflation est la pénurie de dollars causée par la chute du prix du brut, la principale exportation du Nigéria, quand celle-ci en Afrique du Sud est plutôt le résultat de facteurs domestiques (aliments. Logements)
- b. le Nigéria a connu une récession pendant l'année 2016 quand celle de l'Afrique du Sud est restée stagnante dans la fin de l'année 2016. Malgré ses différentes manipulations des taux d'intérêt, l'inflation au Nigéria a continué de grimper, témoignant la limitation de la politique monétaire. Dans le même temps, la croissance a continué à se contracter.

Johannesburg, capitale économique de l'Afrique du Sud

Francis Konan, New York





IMAGINER LES **SOLUTIONS FONCIÈRES** DE DEMAIN

SGS, VOTRE PARTENAIRE POUR DÉPLOYER DES SOLUTIONS FONCIÈRES PERFORMANTES

Pour plus d'informations, veuillez contacter governments@sgs.com

SGS EST LE LEADER MONDIAL DE L'INSPECTION, DE LA VÉRIFICATION, DE L'ANALYSE ET DE LA CERTIFICATION

WHEN YOU NEED TO BE SURE

SGS

Le marché financier d'Afrique centrale peine à décoller

Un rapport du cabinet français Roland Berger, à la demande de la Commission de surveillance du marché financier d'Afrique centrale (Cosumaf), dévoile les tares qui empêchent l'Afrique centrale de disposer d'un marché financier dynamique.



**Siège de la BEAC
à Yaoundé**

Douze ans après la création concomitante de la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (Bvmac) basée à Libreville, au Gabon, et de la Bourse nationale des valeurs mobilières du Cameroun (DSX), les deux marchés financiers ont du mal à décoller. Ce que certains analystes avaient considéré comme un retard à l'allumage s'avère au fil du temps comme un échec pour les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique

centrale (Cemac). Principale raison évoquée pour justifier cet échec, l'étroitesse du marché qui ne permet pas de faire fonctionner de manière efficiente deux bourses des valeurs mobilières. Conséquence, que ce soit à Douala ou à Libreville, les résultats sont largement en dessous de la moyenne. Une double présence perçue comme une «rivalité» malveillante au détriment des économies de la sous-région qui ont plutôt besoin d'une bourse efficiente à même de

contribuer au développement sous-régional.

Dans un rapport intitulé «Étude prospective sur le potentiel du marché financier régional de l'Afrique centrale et mesures d'accompagnement», un cabinet français, en l'occurrence Roland Berger, relève des activités primaire et secondaire faibles, dans un espace étroit également marqué par la coexistence des deux bourses. Une situation qui «freine le dynamisme du marché et le rend rédhi-

bitoire en termes de perception par les utilisateurs». Dans son rapport, ledit cabinet constate des processus comme longs et contraignants par les parties prenantes, mais aussi un déficit de formation technique pénalisant l'exécution des opérations. Constat identique d'une réglementation bien perçue par les acteurs locaux, mais nécessitant «un effort de pédagogie, une tarification supérieure à des places financières comparables, un cadre fiscal non harmonisé, des mesures fiscales méconnues des émetteurs potentiels ainsi qu'un cadre légal en cours d'harmonisation nécessitant une application plus poussée».

Le choix du rapprochement ou de la fusion

De même, apprend-on, beaucoup d'investisseurs locaux favorisent actuellement l'investissement sur le marché financier de l'Afrique de l'Ouest, l'écosystème actuel en Afrique centrale étant perturbé par des dysfonctionnements dans les relations des acteurs au marché, qui empêchent son décollage, et

pénalisé par des difficultés dans le circuit des flux de financement et d'investissement. Avec un potentiel estimé à 250 milliards de f CFA en 2015, le marché financier de la sous-région pourrait atteindre 2 150 à 2 450 milliards de f CFA en 2025, avec la possibilité d'atteindre 4 000 à 5 000 milliards de f CFA, soit 8,2 à 10,2% du produit intérieur brut (PIB).

Pour Roland Berger, les cinq leviers permettant la dynamisation durable du marché financier de la Cemac demeurent dans la création des conditions de départ et d'un choc pour la redynamisation par des mesures ponctuelles fortes des Etats, la mise en valeur d'émetteurs modèles et d'intermédiaires de référence, capables de porter le marché et de véhiculer une image positive. La finalité étant de répondre au besoin de financement de l'économie à travers «l'élaboration d'une offre adaptée au besoin des entreprises et des investisseurs, de définir un cadre réglementaire favorable à l'investissement, au contrôle de sa mise en œuvre, et

Un choc pour la redynamisation par des mesures ponctuelles fortes des Etats.

Douala, capitale économique du Cameroun

d'engager une promotion active du marché auprès des émetteurs potentiels via un plan marketing, d'accompagner et de développer une culture financière locale».

D'après des sources proches du dossier, deux scénarios sont de plus en plus envisagés dans le rapprochement de ces deux places boursières. Le premier consacrerait la spécialisation de la DSX dans le domaine des actions tandis que la Bvmac se chargerait des obligations. La deuxième hypothèse consiste à fusionner les deux marchés qui auront pour siège Douala. Tandis que le régulateur et le dépositaire central seraient basés à Libreville. Dans la perspective de la mise en œuvre des recommandations du cabinet Roland Berger, la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale (BM) ont été approchées, les deux institutions financières continentale et mondiale ayant d'ailleurs préconisé l'existence d'un seul marché financier en Afrique centrale.

Achille Mbog Pibasso, Douala



START-UP AFRICAINE DE L'ANNÉE

ThinVoid remporte le Prix

La start-up ThinVoid d'Ouganda vient de remporter le prix Start-up africaine de l'année 2017, au cours d'une cérémonie organisée jeudi 26 janvier 2017, à Casablanca, par le groupe OCP et Bonjour Idée.



La promotion du développement économique et social du continent africain passe aussi par les start-up innovantes et performantes. Le Prix de la Start-up africaine de l'Année vient sanctionner le travail des meilleures. A Casablanca, ThinVoid d'Ouganda a été primée entre autres entreprises.

Le groupe OCP (Maroc), le leader mondial sur le marché du phosphate et de ses dérivés, qui entend contribuer à nourrir une population mondiale grandissante en lui fournissant des éléments essentiels à la fertilité des sols et à la croissance des plantes, et qui met l'innovation au cœur de sa stratégie pour une agriculture durable, accompagne justement les porteurs de projets, à travers son programme OCP Entrepreneurship Network (OCPEN). Aux côtés du géant marocain, Bonjour Idée, qui est devenu le 1er magazine collaboratif dédié à la mise en avant des start-up. Notre

confrère entend mettre en avant les dernières start-up et leur permettre d'avoir une visibilité auprès de notre audience composée principalement de membres de l'écosystème de l'innovation, de journalistes, d'investisseurs et d'early adopters, mais aussi permettre aux grands groupes de rencontrer les start-up indispensables à leur transformation au travers d'appels à projets, de concours ou d'événements sur mesure.

L'inclusion financière primée

Cette année, après deux éditions réussies du «Prix de la Start-up de l'Année» en France (2700 start-up participantes), le groupe OCP et Bonjour Idée se sont associés pour lancer la première édition africaine du concours Start-up de l'Année «Startup of the Year / Africa 2017». Une édition marocaine, dont le lancement a eu lieu en novembre 2016 à Marrakech, en marge de la tenue de la

Siège de l'OCP à Casablanca

Le Prix de la Start-up africaine de l'Année vient sanctionner le travail des meilleures.

COP22. A l'issue de plus de 15 000 votes en ligne d'internautes, le Top 100 du public a été ainsi déterminé. Ensuite 20 de ces start-up sont présélectionnées pour être récompensées. Il est ressorti du palmarès 2017 Thinvoid avec le Prix de la Start-up de l'Année. ThinVoid Tambula, cofondée par Joseph Kaizzi, fournit un service qui promeut l'inclusion financière des professionnels non bancarisés dans les secteurs du transport et de l'agriculture.

Quant au Prix Coup de Cœur du jury, il est allé à Fapell Guinée. Il s'agit d'une structure qui est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de pompes à piston alternatif à usage doublé : domestique et d'irrigation.

Le Prix Spécial Agritech OCP est revenu à Zenvus du Nigéria, fondée par Dr Ndubuisi Ekekwé, et qui propose une solution intelligente pour les exploitations agricoles qui utilisent des capteurs électroniques



pour recueillir des données sur le sol concernant l'humidité, les nutriments, la température, le pH.

Mahazava de Madagascar, start-up qui finance, distribue et assure le suivi de kits solaires à Madagascar, a reçu le Prix du Public Qwant, tandis que le Prix Spécial Destination Afrique SNCF est allé à Trustin Africa (France). Cette entreprise, fondée par Thibaud Leclerc et Etienne Morne, accompagne les entreprises sur le continent africain ou dans la poursuite de leur implantation, principalement en Afrique de l'Ouest et centrale, en les connectant avec les jeunes talents locaux, véritables relais des entreprises sur place.

Enfin, le Prix Spécial Diaspora Africaine Microsoft a été remporté par EthicPhone (Côte d'Ivoire-France), pour récompenser une solution qui permet d'appeler, de transférer de l'argent vers l'Afrique, de réaliser des achats à partir d'un mobile et d'investir dans les PME africaines.

Encourager la performance

A noter que les lauréats vont recevoir des dotations allant de 10 000 € et un pack communication d'une valeur de 10 000 € (habillage sur bonjouridee.com, campagne de

communication presse et réseaux sociaux), une mise en relation avec l'ensemble des partenaires du concours, pour le Prix du jury «Startup of the Year / Africa - 2017» à 5 000 €, pour les Prix Spéciaux, doté chacun d'un chèque, des packs d'accompagnement et du pack communication Bonjour Idée, en passant par un pack communication d'une valeur de 10 000 € pour le Prix Coup de cœur, et 2 000 €

Remise du 1^{er} Prix SOTYA 2017 par Younes Addou (VP Finance OCP AFRICA) & Kossi Adzo (Fondateur Bonjour Idée) à Joseph Kaizzi (au milieu), co-fondateur de la startup ThinVoid.

pour le prix du public Qwant...

Soulignons que d'autres entreprises de renom, telles que Be-Bound, Engie, LABS NS Avocats, Microsoft, PwC, Qwant et SNCF ainsi qu'une cinquantaine de partenaires médias et écosystème se sont également joints à cette initiative visant à promouvoir le développement économique et social du continent africain grâce à des start-up innovantes et performantes.

Daouda MBaye, Casablanca

Composition du jury et experts «Startup of the Year / Africa - 2017»

Les grands finalistes ont ainsi été récompensés par un jury composé d'experts, de dirigeants de grands groupes internationaux et de startupper à succès :

- Younes Addou, vice-président Finance, OCP AFRICA.
- Bernard Gainnier, président, PwC France et Afrique Francophone
- Kossi Adzo, fondateur, Bonjour Idée
- Stéphane Quéré, directeur Innovation, ENGIE
- Fatiha Charradi, PDG, OCP Innovation Fund for Agriculture (Oiffa)
- Jean Jacques Thomas, directeur Innovation, SNCF RESEAU

- Cyril Garnier, directeur général, SNCF Développement
- Noël Albertus, Managing Partner, PwC Afrique Francophone
- Eric Léandri, CEO, QWANT
- Djiba Diallo, responsable du programme Microsoft for Africa
- Outmane El hassani, directeur, OCP Entrepreneurship Network (OCPen)
- Yazid CHIR, co-fondateur, BE-BOUND
- Jean Khiat, fondateur, New Consulting Experience
- Fortuné Ahoulouma, avocat au Barreau de Paris, Co-fondateur LABS-NS Avocats
- Cécile Saint-Jean, directrice PwC France, coordinatrice offre Smart Up

ADDIS-ABEBA L'Afrique se penche sur sa politique sanitaire

24 heures juste après la fin des travaux du Sommet des chefs d'État de l'Union africaine, place à la Conférence internationale 2017 sur la chirurgie mondiale, qui a ouvert ses travaux au siège de l'UA.



L'Association panafricaine des chirurgiens (APAC), en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, a lancé au siège de l'Union africaine les travaux de la Conférence internationale sur la chirurgie mondiale, conformément à la Déclaration de l'Assemblée générale des Nations unies qui a reconnu la chirurgie et l'anesthésie comme des composantes essentielles des soins de santé primaire.

Cette rencontre vise à mettre en œuvre l'élaboration d'un plan d'action global de l'amélioration des soins chirurgicaux dans les régions défavorisées, les plus reculées, notamment dans les zones rurales et semi-urbaines du continent.

À l'ouverture des travaux de cette conférence internationale, le président de l'Association panafricaine des chirurgiens, Hervé Yangni Angate, a indiqué du haut de la tribune de l'Union africaine la nécessité de redéfinir les politiques publiques de santé pour permettre un accès fiable

aux systèmes de santé pour parvenir à l'objectif de la santé pour tous. Pour le professeur Hervé Angate, les prestataires chirurgicaux en Afrique sont conscients du fait que les cibles ambitieuses de la stratégie africaine pour la santé ainsi que les aspirations de l'Agenda 2063 pour la croissance inclusive et le développement durable ne peuvent être atteintes sans une meilleure couverture de la chirurgie en Afrique, qui reste ainsi un des éléments essentiels pour assurer un capital humain sain.

Prenant la parole à son tour, le commissaire aux affaires sociales de l'Union africaine, Bience Gawanas, a défini les objectifs clés de la conférence internationale des chirurgiens africains, placée sous l'égide de l'UA, dont le principal rôle serait de porter à travers son leadership institutionnel l'action des réflexions et de la stratégie élaborées par les chirurgiens africains réunis au sein de la PAAS. L'action de l'Union africaine

Relever les plateaux

Définir les actions clés pour la mise en œuvre de la chirurgie mondiale en Afrique, la mobilisation des ressources financières.

consiste à définir les actions clés pour la mise en œuvre de la chirurgie mondiale en Afrique, la mobilisation des ressources financières et enfin la sensibilisation des décideurs de santé des pays africains à la mise en place d'une politique nationale de chirurgie mondiale.

Cette conférence internationale discutera entre autres des opportunités et des défis pour la mise en œuvre de la stratégie mondiale en Afrique. Elle abordera les questions relatives aux soins chirurgicaux et d'anesthésie essentiels dans le cadre de la couverture universelle de la santé, la place de la chirurgie dans la santé mondiale en 2017 sur le continent et au-delà.

Enfin, la conférence examinera le partenariat PAAS avec des organisations internationales (OMS, BAD...) tout comme avec les structures internationales en charge des questions des soins chirurgicaux et l'anesthésie à l'échelle mondiale.

Rodrigue Fénelon, Addis-Abeba



LA MEILLEURE DESTINATION EN AFRIQUE QUAND SE RÉUNIR RIME AVEC PLAISIR

Mazagan Beach & Golf Resort dispose d'un vaste centre de conférences de 2000 m² modulable qui s'adapte à tout type d'événements : congrès, réunions, séminaires, conseils d'administration, soirées privées, lancement de produits...

Un service exceptionnel, une large palette d'activités et une équipe dédiée pour concevoir et réaliser des team buildings sur mesure.

1H DE CASABLANCA | 7KM DE PLAGE | RESTAURANTS ET BARS | 500 CHAMBRES & SUITES | SPA | GOLF SIGNÉ GARY PLAYER | SPORTS & LOISIRS | NIGHTCLUB

RÉSERVEZ VITE !



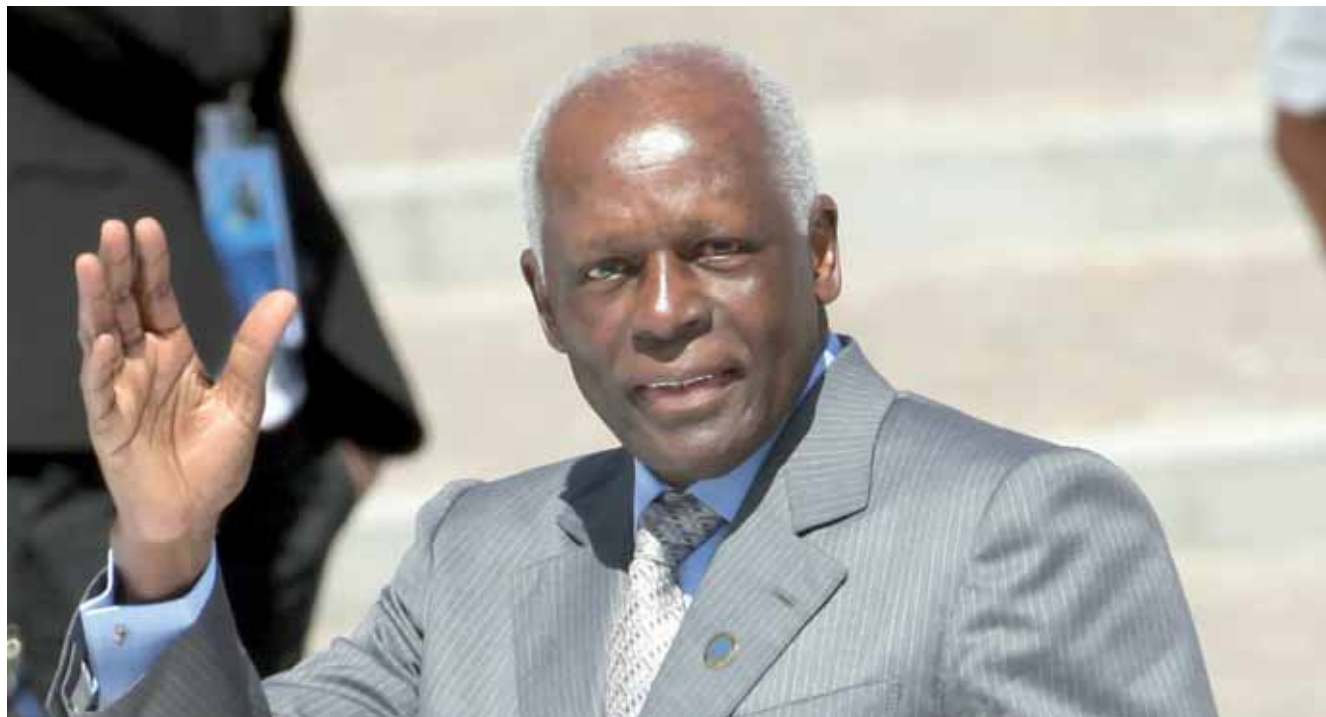
mazagan.groups@mazaganbeachresort.com
mazaganbeachresort.com
TEL: +212 5 2338 8060

Un resort, comme nulle part ailleurs.


MAZAGAN
BEACH & GOLF RESORT MOROCCO

ANGOLA José Eduardo Dos Santos renonce à briguer un autre mandat

Le président José Eduardo Dos Santos a confirmé, au cours d'une réunion extraordinaire du MPLA, tenue le 3 février à Luanda, son désir de se retirer de la tête du pays à la fin de son mandat.



Successeur d'Antonio Agostinho Neto dont il était le ministre des Affaires étrangères, José Eduardo Dos Santos est arrivé au pouvoir en 1979 à la suite du décès du père de l'indépendance. Au terme de plusieurs années d'exercice du pouvoir, dos Santos, qui n'a ménagé aucun effort pour pacifier son pays confronté à une recrudescence de conflits armés, dont une guerre civile qui a duré 27 ans, décide de passer la main. L'information qui jusque-là n'était connue que de très peu de personnes proches de l'homme fort de Luanda a été officialisée par l'intéressé.

En effet, c'est au cours de la réunion de l'instance politique du parti au pouvoir, le MPLA, que l'actuel chef de l'État angolais, José Eduardo Dos Santos, a annoncé son intention de quitter le pouvoir en 2018. Il est actuellement le second plus ancien chef d'État en poste en Afrique

après l'Équato-Guinéen Teodoro Obiang Nguéma.

Après près de quarante ans de pouvoir sans discontinuer, le président angolais dos Santos a prévu de quitter son fauteuil de chef d'État dans deux ans, après la fin de son actuel mandat.

«*J'ai pris la décision de quitter la vie politique en 2018*», a déclaré le chef de l'État angolais, âgé de 73 ans, devant le comité central de son parti, le MPLA. Son mandat actuel se termine en 2017, mais il n'a pas précisé pourquoi il comptait quitter la tête du pays l'année suivante.

Lourenço, le dauphin

Cependant, il restera à la tête du parti MPLA, il a d'ailleurs désigné Bornito de Sousa, un général à la retraite et un de ses proches compagnons, comme vice-président. Ce dernier aura la charge de diriger la campagne présidentielle. Sauf coup de théâtre, et ce n'est plus un secret pour personne,

José Eduardo Dos Santos

c'est l'actuel ministre de la Défense, João Manuel Gonçalves Lourenço, qui portera les couleurs du MPLA comme candidat à la présidentielle pour succéder à Eduardo dos Santos. En juin dernier, le président avait indirectement abordé la question de sa succession, en déclarant notamment : «*Il nous faut étudier très attentivement la façon de construire la transition*», en appelant le MPLA à réfléchir à la nomination d'un candidat. Cette fois-ci, il a été très précis.

Dos Santos s'en va. C'est une page de l'histoire qui se tourne en Angola et en Afrique centrale, une zone où l'on compte le plus d'hommes d'État en poste de façon discontinue.

Le départ de dos Santos du pouvoir va redéfinir les cartes en Afrique centrale et sans nul doute inspirer d'autres chefs d'État à œuvrer pour l'alternance à la tête de leurs pays respectifs.

Rodrigue Fénelon Massala, Luanda

«J'ai pris la décision de quitter la vie politique en 2018».

AFRIQUE Pour un nouveau système de protection sociale

Face à un monde plus individualisé, l'Afrique a besoin d'un nouveau système de protection sociale. Dans cette présente analyse, je propose de mettre en relief la nécessaire cohésion sociale qui ne saurait être isolée du système de protection sociale, historiquement daté du passage de l'État-providence à un monde de plus en plus individualisé.



Il est généralement admis que «le dialogue productif est la vertu de la bonne gouvernance et l'autoritarisme source de décadence». Aujourd'hui, vu la situation économique de l'Afrique, il est impossible actuellement d'aller vers des augmentations de salaire, quitte à aller vers un processus inflationniste généralisé. Seulement, le sacrifice doit être partagé. Or les signes de richesses extérieures créent au niveau des populations un sentiment de frustration, une névrose collective face à des rentes injustifiées et discréditant l'action des dirigeants africains qui appellent à l'austérité. D'abord, l'ensemble des risques qui menacent le citoyen des sociétés contemporaines a connu des évolutions significatives avec le développement de nouveaux besoins de

protection qui remettent en question les formes héritées et obligent à repenser les institutions et les techniques qu'elles mettent en œuvre. Cela pose la problématique de la crise de l'État-providence dans la plupart des pays et des objectifs poursuivis dans les redistributions opérées entre les individus et entre les générations. Ces dernières années, ce débat s'est focalisé sur l'opposition égalité vs équité, où par le passé certains pays surtout ceux qui ont bénéficié de la hausse d'une rente en Afrique ont vécu sur un modèle égalitaire simple, l'État propriétaire gestionnaire régissant l'ensemble de l'activité économique et sociale, réduction des inégalités, développement des prestations sociales pour tous, bien que certains contestent que ce modèle ait été iné-

Populations africaines

Compromis, remis en cause avec l'évolution d'une société plus ouverte.

quitable. Mais d'une manière générale, ce compromis est remis en cause avec l'évolution d'une société plus ouverte, plus individualiste exigeant des traitements plus personnalisés, avec comme toile de fond une croissance plus sélective. De ce fait, cela remet en cause le traitement statistique global qui correspond de moins en moins à la réalité plus complexe. La société de marché incitant naturellement à plus d'efforts, de dynamisme et de solidarité dans la compétition implique de cesser d'exclure sous peine de devenir une société de décadence. Ainsi, les problèmes doivent être absorbés différemment et cela passe par une réflexion collective sur la justice au sens sociétal. Car le lien est fort entre justice et équité afin de dépasser la conception commune d'injustice qui prédomine aujourd'hui, encore qu'il n'existe pas de justice et d'équité absolue. L'universalité de la justice n'existant pas, elle dépend du moment daté et du mouvement historique. Une société dynamique en forte croissance offre des espoirs individuels plus grands, en tolérant certaines inégalités de la société, dont l'économie stagne et où l'avenir est incertain. Paradoxalement, en dynamique, certaines inégalités à court terme profitent aux plus défavorisés à moyen terme si l'on respecte les droits fondamentaux.

Assurer le dynamisme de l'économie

Dans un tel contexte, il faut identifier les inégalités qui doivent être combattues (inefficaces et injustes) et trouver le niveau acceptable d'inégalités nécessaires pour assurer le dynamisme de l'économie. Il ne



sera plus question de la simple égalité d'accès à des prestations banalisées, mais l'équité par la discrimination positive privilégiant le renforcement des relations professionnelles, la relance des négociations collectives branche par branche grâce à de nouvelles méthodes de travail fondées sur l'innovation continue. Il s'agira de favoriser de nouvelles structures sociales dynamiques pour impulser le changement et celles traditionnelles par définition plus conservatrices. Ensuite, en reprenant la typologie des importants travaux du sociologue Denis Kessler, je distinguerai plusieurs formes de protection en laissant de côté toutes les entités religieuses d'assistance qui dans les sociétés traditionnelles jouent un rôle pourtant important. Mais fondamentalement, nous avons quatre institutions qui jouent un rôle décisif dans la couverture des risques de l'existence, et ceci d'une manière à la fois concurrente, complémentaire et solidaire : la famille, l'entreprise, les marchés et l'État.

Premièrement, la famille peut être considérée, d'un point de vue économique, comme une « petite société d'assurance », où l'on mutualise

les risques. Beaucoup plus de risques qu'on ne le pense généralement peuvent être mutualisés au sein d'une famille élargie. Mais la contraction de la famille élargie, le développement de l'instabilité familiale ont en quelque sorte appelé de nouvelles formes d'interventions de l'État. Lorsque le risque de devenir malade, invalide, ou celui de perdre son emploi n'est plus mutualisé au sein de la famille, ils sont pour ainsi dire externalisés vers l'entreprise, vers l'État ou vers les marchés. Car les mutations sociales de la famille ont généré des risques nouveaux, la dislocation familiale étant à l'origine de risques qui sont pris en charge ensuite par l'État, et on peut poser une corrélation stricte entre la nécessité d'État-providence et désagrégation de la cellule familiale lorsque les revenus ne parviennent pas à couvrir les besoins.

De l'externalité

Deuxièmement, l'entreprise est appelée à l'avenir à jouer comme facteur de gestion des risques de l'existence. Encore que la stratégie future des entreprises au XXI^e siècle, contrairement au XX^e siècle où la réinternalisation est prépondérante,

**Rehausser
les plateaux
techniques**

**On peut poser
une corrélation
stricte entre la
nécessité
d'État-
providence et
désagrégation
de la cellule
familiale.**

s'orientera de plus en plus vers l'externalité. Cette question du partage des risques ouvre le débat concernant le développement d'un nouveau capitalisme sur la création de fonds de pension ou d'une assurance maladie qui, parce que gérée dans un univers plus concurrentiel, redeviendrait une fonction d'entreprise.

Le troisième acteur historique de la protection sociale est à trouver dans les marchés. Et contrairement aux apparences, le grand historien de l'économie, Fernand Braudel, dans sa description du capitalisme par exemple, a bien montré le rôle décisif des marchés dans la couverture des risques. Des risques industriels et financiers, mais aussi sociaux. L'épargne, l'assurance et la prévoyance ont été posées dès le début du XIX^e siècle comme le principal moyen de se protéger contre les risques de l'existence avec la création en France des Caisses d'épargne (1818) ainsi que l'encouragement de l'assurance. Cette fonction de l'épargne dans la protection contre les risques est restée prépondérante jusqu'à la crise de 1929, qui a eu pour conséquence le relais par l'État accentué au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, où les mécanismes collectifs de répartition des revenus ont eu tendance à se substituer à des mécanismes reposant sur les marchés financiers ou sur les marchés d'assurance. Mais depuis la fin des années 1990, il y a un retour certain des marchés qui apparaissent plus sûrs aujourd'hui que certains dispositifs collectifs.

Quatrièmement, entre ces trois ensembles d'institutions (famille, entreprise, marchés) intervient le rôle de l'État en tant qu'institution qui a largement évolué, en plusieurs étapes. L'État est d'abord intervenu en matière de protection sociale comme employeur, pour aménager le statut des fonctionnaires : la retraite, par exemple, fait, depuis fort longtemps, partie intégrante du statut du fonctionnaire. L'État ensuite a encouragé les formes de protection sociale mises en œuvre dans le cadre de la famille, de l'entreprise ou des

marchés par toute une série de mesures d'incitation ou de soutien. Dans un troisième temps, les pouvoirs publics ont cherché à organiser et normaliser les formes privées de la protection sociale. Avec l'institution de la Sécurité sociale, l'État fait de la protection sociale une de ses fonctions fondamentales. Les crises économiques, à travers l'histoire contemporaine, dont la plus récente est celle d'octobre 2008, montrent clairement que l'État essaie de suppléer, mais d'une manière ciblée, la déficience du secteur privé, encore comme le montre la faillite des régimes socio-démocrates, ce n'est pas le retour à l'État-providence.

Quel modèle ?

Quel avenir en cette ère de mondialisation de ces différentes institutions pour garantir la protection sociale en Afrique ? Penser à l'avenir de la protection sociale suppose de savoir quel sera le rôle de chacune de ces institutions. Comme mentionné précédemment, l'analyse des redistributions est rendue complexe en raison de la grande variété des transferts sociaux qu'un ménage peut recevoir, certains en nature d'autres en espèces, sans que l'on puisse comprendre les effets de la combinaison de toutes ces alloca-

tions multiples perçues au titre du chômage, du nombre d'enfants, du logement, etc. Pour restaurer l'efficacité du système, tout en assurant la cohésion sociale, il faudra redéfinir les frontières entre ce qui relève de la responsabilité des individus et des familles, de l'entreprise, des partenaires sociaux au niveau de la branche ou au niveau national, et ce qui relève de l'État et des autres collectivités publiques. Les expériences positives des pays nordiques qui ont assuré l'harmonie entre la flexibilité du marché du travail et la protection sociale sont à méditer. Dans certains pays africains, le système de protection sociale met en œuvre des transferts tellement diffus que plus personne ne sait qui paye et qui reçoit, et ce, malgré le fait que l'État engage depuis des années des montants colossaux aux subventions et aux transferts sociaux, mais mal gérés et mal ciblés. On ne connaît pas le circuit des redistributions entre classes d'âge, entre générations, et encore moins bien les redistributions entre des niveaux de revenus ou de patrimoine. La sphère informelle qui produit de la bureaucratie, qui est dominante en Afrique, contribue quant à elle à travers des réseaux également diffus à assurer la cohésion sociale. Or, le

Redéfinir les frontières entre ce qui relève de la responsabilité des individus et des familles, de l'entreprise, des partenaires sociaux, et ce qui relève de l'État et des autres collectivités publiques.

Pour assurer la cohésion sociale

principe tant de l'efficacité économique, de la motivation au travail, que de la justice sociale (les économistes parleront d'équité) pour éviter le divorce État/citoyens exige que l'on résolve correctement ces problèmes devant reposer sur des mécanismes transparents atténuant cette répartition du revenu national profondément injuste. Cela renvoie à l'instauration d'un État de droit, tenant compte des nouvelles mutations tant internes que mondiales pour une société plus citoyenne. En résumé, la meilleure protection sociale est d'augmenter la production et la productivité en conciliant efficacité économique et justice sociale, ce qui ne signifie en aucune manière égalitarisme. Car une nation, si elle veut éviter la dérive, ne peut distribuer plus ce qu'elle ne produit devant analyser lucidement la situation pour répondre concrètement aux défis de l'Afrique. L'Afrique a toutes les potentialités de sortie de crise et de devenir ainsi un continent pivot. Ceci passe par l'élaboration d'une stratégie clairement définie, une moralisation de ceux qui dirigent la cité et l'urgence d'un renouveau de la gouvernance centrale et locale.

Dr Abderrahmane Mebtoul,
Expert international



UA 2.0

Temps forts du 28^{ème} Sommet

Organisé à Addis-Abeba du 30 au 31 janvier, sous le thème «Dividende démographique : investir dans la jeunesse», le 28^{ème} Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) a été marqué par plusieurs temps forts. Bien campée sur ses fondations, l'UA entend accompagner le développement d'un continent qui se veut à la page.

Alpha Condé a fait référence à la vision panafricaine des pères fondateurs, citant notamment Kwame Nkrumah dont il a rappelé les idéaux dans son discours : «Au-delà de l'intégration de nos États, nous devons réussir celle de nos peuples».

Le rendez-vous annuel des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a été marqué cette année par une rencontre, à la veille de l'ouverture officielle du Sommet, entre le nouveau SG de l'ONU, Antonio Guterres, et les chefs d'État africains. Cette rencontre s'est déroulée autour d'un petit déjeuner marqué par des échanges. L'ambiance conviviale, qui a régné le 29 janvier, a été par la suite crispée. En cause, deux points majeurs, à savoir le renouvellement des instances de la Commission de l'UA, une véritable nuit de longs couteaux, mais aussi et surtout l'examen de la question relative à la réintégration du Maroc au sein de l'institution continentale qui a même amené le Sommet à inverser l'ordre du jour initial dans un climat détendu après l'élection du président et du vice-président de la Commission. Comme le veut la tradition de l'institution, le Sommet a commencé par les travaux préparatifs, le 22 janvier, puis la réunion du Corep (Comité des représentants permanents de 54 pays de l'UA), ensuite la réunion du Conseil exécutif qui regroupe les ministres des Affaires étrangères de l'Union. Ces deux instances de l'Union préparent généralement l'agenda du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union qui demeure l'instance décisionnelle de l'institution continentale.

À 48 heures de la tenue du Sommet, le projet de retrait collectif de la Cour pénale internationale (CPI), accusée par certains États d'être hostile aux Africains, et sur lequel s'est penché le Conseil exécutif, n'a pas été soumis à l'examen des chefs d'État par manque de consensus parmi les États membres.

Ainsi, le projet a été renvoyé à une session ultérieure. Les ministres des Affaires étrangères, selon une source, n'ont pas souhaité ajouter un autre point qui aurait divisé, surtout au moment, où tous les membres étaient concentrés sur l'élection du nouveau président de la Commission et le retour du Maroc. Résultat, le retrait de la CPI n'était pas à l'ordre du jour du Sommet, car des pays comme le Sénégal, le Botswana, le Malawi se sont opposés à un retrait groupé évoquant le fait que chaque pays a ratifié en toute souveraineté le traité de Rome instituant la CPI.

Ainsi, le Conseil exécutif a soumis à l'examen des chefs d'État un ordre du jour qui avait principalement 3 points majeurs : l'élection du président de la Commission, du vice-président et des commissaires, l'examen de la demande d'admission du Maroc au sein de l'Union africaine et enfin l'adoption des rapports des missions menées par plusieurs chefs d'État.

Peu avant l'ouverture du Sommet, le 30 janvier, les chefs d'État se sont réunis à huis clos pour adopter, entre autres, le rapport de la présidente de la Commission sortante et l'examen du rapport Paul Kagamé sur les réformes de la Commission. Résultat : les chefs d'État ont élu le chef de l'État guinéen, Alpha Condé, comme président en exercice de l'Union africaine.

Premier acte du Sommet

Le thème principal du Sommet qui s'articulait autour de la thématique du dividende démographique a pratiquement été occulté du fait de





Alpha Condé,
chef de l'Etat guinéen,
nouveau président de l'UA

Fidèle parmi les fidèles d'Idriss Déby, Mahamat Faki est un homme du sérail, un diplomate aguerri, un homme rompu aux dossiers et connaissant les rouages.

l'actualité marocaine et de l'élection du bureau des membres de la Commission. En effet, à l'ouverture du Sommet, on a assisté d'abord à la passation de témoin entre le Tchadien Idriss Déby et le Guinéen Alpha Condé, élu président en exercice de l'Union africaine.

Le président guinéen assumera pour un an la présidence tournante de l'UA. Très ému par l'honneur qui lui a été fait, Alpha Condé a fait référence à la vision panafricaine des pères fondateurs, citant notamment Kwame Nkrumah dont il a rappelé les idéaux dans son discours : *«Au-delà de l'intégration de nos Etats, nous devons réussir celle de nos peuples»*.

Les dessous de l'élection du président de la Commission de l'UA

Le processus de l'élection du président de la Commission après la fin du mandat de Dlamini-Zuma s'est déroulé dans un climat différent de l'époque de la fin de mandat de Jean Ping.

En effet, ce processus électoral a commencé par l'élection du successeur de la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma à la tête de la Commission de l'Union africaine. Dlamini-Zuma n'ayant pas souhaité faire un deuxième mandat, il devenait urgent de lui trouver un remplaçant. Une pre-

mière tentative avait été faite dans ce sens au 27^e Sommet, à Kigali, mais faute de consensus autour d'un candidat, l'élection avait été repoussée. C'est dans ce contexte que la Commission a enregistré de nouvelles candidatures, dont celle du Tchadien Mahamat Faki et de celle de la ministre kenyane des Affaires étrangères. Cette fois-ci, les chefs d'État de l'UA estiment avoir un large consensus autour de la personne de Moussa Faki Mahamat, l'un des cinq candidats en lice. Fidèle parmi les fidèles d'Idriss Déby, Mahamat Faki est un homme du sérail, un diplomate aguerri, un homme rompu aux dossiers et connaissant les rouages, ministre des Affaires étrangères du Tchad depuis neuf ans. Il a mené une campagne intense et a su faire la différence par le simple fait que sa candidature a été suscitée par plusieurs chefs d'État africains qui avaient demandé à Déby, alors président en exercice de l'Union africaine, de proposer une candidature. Idris Déby, en accédant à cette demande de certains de ses pairs, dont les présidents rwandais, maliens, angolais, nigérien et sud-africain, avait juste exprimé à ses collègues la condition d'avoir leur soutien tout au long du processus. Car l'élection de Mahamat Faki, faut-il le noter, a bouleversé

Adopté le projet de réforme de l'organisation et de son financement proposé par l'équipe du président Paul Kagamé qui avait été mandaté par ses paires lors du Sommet de Kigali de proposer les réformes pour le fonctionnement de la Commission de l'UA à l'horizon 2030.

l'opération des votes régionaux souvent observée lors des élections au sein de l'Union africaine.

À la suite de l'élection de Mahamat Faki comme président de la Commission, les chefs d'État ont élu le Ghanéen Thomas Kwesi Quartey comme vice-président. Dans la même foulée, les ministres des Affaires étrangères, réunis au sein du Conseil exécutif, ont élu les Commissaires qui constitueront le bureau exécutif de l'Union.

Cependant, dans le cadre des élections des commissaires, le scrutin a été marqué par une situation frauduleuse qui a nécessité une reprise globale des votes. En effet, au moment où le candidat algérien, resté seul en lice au poste de commissaire paix et sécurité, venait de se faire éliminer du fait d'un taux d'abstention record de 16 voix, les observateurs constatent un fait assez insolite, du reste. Une candidate de la Mauritanie au poste de commissaire à la science et à l'éducation avait confortablement pris place dans le siège vacant de Sao Tomé et Principe. Cette dernière s'est mise à voter sans mandat, semble-t-il, pour éliminer les candidats de l'Afrique du Nord afin qu'elle se retrouve seule en lice. Cette situation a suscité une vive protestation de l'Algérie et de plusieurs autres pays qui ont par la suite décidé de reprendre les votes. Pendant ce temps, la police de l'UA avait placé en détention la ressortissante de la Mauritanie pour enquête. À une voix

près, le candidat de l'Algérie a conservé le poste de commissaire paix et sécurité. Ainsi, les huit autres membres du bureau exécutif qui accompagneront le nouveau président de la Commission sont : l'Algérien Smail Chergui (Paix et sécurité), Anthony Mothae Maruping du Lesotho (Économie), la Burkinabè Cessouma Minata Samate (Politique), l'Ivoirienne Amani Abou-Zeid (Infrastructure et énergie), la Soudanaise Amira El-fadil Mohammed (Affaires sociales), le Zambien Albert M. Muchanga (Commerce et industrie) et l'Angolaise Josefa Leonel Corrêa Sacko (Économie rurale et agriculture).

Au cours de ce 28^{ème} Sommet, les chefs d'État et de gouvernement ont également examiné le rapport du Conseil Paix et sécurité de l'UA sur la situation en Afrique, de juin à décembre 2016, et entériné la demande de création d'un fonds spécial pour combattre le terrorisme. Ils ont aussi adopté le projet de réforme de l'organisation et de son financement proposé par l'équipe du président Paul Kagamé qui avait été mandaté par ses paires lors du Sommet de Kigali de proposer les réformes pour le fonctionnement de la Commission de l'Union africaine à l'horizon 2030. Les propositions inscrites dans le rapport Kagamé seront appliquées par la nouvelle Commission selon plusieurs discrétions. Toutefois, notons quelques réticences quant à l'adoption globale du



Une vue des travaux

rapport Kagamé perçu par certains chefs d'État autocrates et allergiques aux réformes comme trop technocratique. Conséquence, l'examen et l'adoption sur la forme et sur le fond du rapport Kagamé ont été renvoyés à une date ultérieure.

Le retour du Maroc au sein de l'UA

C'était le point qui a le plus cristallisé les esprits tout au long de l'événement. La veille du Sommet, le Roi Mohammed VI a offert un dîner aux différentes délégations et reçu plusieurs chefs d'État et chefs de délégation dans un cadre bilatéral.

Le Maroc était inscrit à l'ordre du jour du Sommet. Avec comme demande, l'acceptation du dossier d'adhésion du Maroc par l'instance suprême de l'institution continentale. Le Royaume chérifien devient à cet effet le 55^e État de l'Union africaine, et ses représentants ont pu siéger dès mardi 31 janvier aux côtés de leurs pairs africains et participer aux travaux. C'est d'ailleurs le Roi du Maroc en personne, visiblement ému, qui a tenu à marquer cette symbolique de reprendre à nouveau le siège du Maroc. Pour rappel, entre 1961 et 1963, le Maroc sous le leadership du Roi feu Mohammed V faisait partie des pays fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) avec le fameux groupe de Casablanca. Mais en 1984, le Royaume a quitté l'institution pour protester contre l'admission en son sein de la pseudo-Rasd.

C'est par le réalisme et le pragmatisme des années 2010 que le Royaume a compris que la politique de la «chaise vide» était inefficace. C'est nul doute cette approche qui a motivé la décision du Maroc de demander à réintégrer l'Union africaine, avec pour argument l'intensification des relations économiques entre Rabat et les pays africains, survenue au cours des dernières années. Mais c'était sans compter avec les réserves de certaines puissances de l'UA, telles que l'Afrique du Sud et l'Algérie qui entretiennent des liens historiques avec la Rasd et participent à son financement. Cepen-

dant, ce qui est paradoxal, que ce soit pour l'Afrique du Sud tout comme l'Algérie, c'est que ces pays sont devenus indépendants à la suite de la création de l'OUA au sein de laquelle le Maroc a joué un rôle historique. Sous l'influence de l'Algérie et de l'Afrique du Sud, un groupe de 13 pays a saisi en amont du Sommet le Conseil juridique de l'UA sollicitant un avis formel sur la légalité d'admission au sein de l'organisation panafricaine d'un pays qui «occupe une partie du territoire d'un État membre».

Si l'objection soulevée a été soutenue par les juristes qui ont ainsi engagé un débat, les 39 pays qui ont répondu sans réserve à la demande de l'admission du Maroc ont indiqué aux États qui avaient émis les réserves de les lever pour accueillir un membre historique au sein de la grande famille africaine ; car pour les soutiens du Maroc, le débat soulevé n'avait pas eu lieu lorsque le Sommet avait reçu la demande d'adhésion du Soudan du Sud. Outre le débat qui a failli diviser en deux blocs le Sommet à la suite de l'avis du Conseil juridique de l'Union, la décision finale, ont-ils souligné, était du ressort des chefs d'État qui, à huis clos, se sont majoritairement exprimés (39 sur 54) en faveur du retour du Maroc. Le Roi Mohammed VI a fait le déplacement à Addis-Abeba, où il a livré, le lendemain de la décision de l'admission du Royaume au sein de l'Union africaine, un discours empreint de sincérité et de nostalgie. Le discours du Roi à la cérémonie de clôture du 28^{ème} Sommet a marqué les esprits : *«Il est beau le jour où l'on rentre chez soi, après une trop longue absence! Il est beau le jour où l'on porte son cœur vers le foyer aimé! L'Afrique est mon continent, et ma maison. Je rentre enfin chez moi, et vous retrouve avec bonheur. Vous m'avez tous manqué»*. C'est par ces mots pleins d'affection que le Roi du Maroc a annoncé le retour officiel du Maroc à la maison-mère.

Rodrigue Fénelon Massala,
Envoiyé spécial à Addis-Abeba

Les chefs d'État qui se sont majoritairement exprimés (39 sur 54) en faveur du retour du Maroc.

Nouvelle gouvernance de l'UA

• PRÉSIDENT :

- Alpha Condé, chef de l'Etat de la Guinée : président en exercice de l'UA
- Abdelaziz Bouteflika, président de l'Algérie : vice-président de l'UA

• BUREAU DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

- Moussa Faki Mahamat (Tchad), président de la Commission
- Thomas Kwesi (Ghana), Vice-président
- Smail Chergui (Algérie) : Commissaire pour la

Paix et la sécurité

- Cessouma Minata Samate (Burkina Faso) : Commissaire pour les affaires politiques
- Amani Abou-Zeid (Egypte) : Commissaire pour les infrastructures et l'énergie
- Amira Elfadil Mohammed Elfadil (Soudan) : Commissaire pour les affaires sociales
- Albert M. Muchanga (Zambie) : Commissaire pour le commerce et l'industrie
- Josefa Leonel Correa Sacko : Commissaire pour l'économie rurale et l'agriculture

Discours du Roi Mohammed VI dans la salle Nelson Mandela à Addis-Abeba

Voici le texte intégral du Discours Royal, prononcé par le souverain lui-même, le 31 janvier 2017, lors du 28^{ème} Sommet de l'union africaine (UA) à Addis-Abeba.

« **L**ouange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons, Excellence, Monsieur le Président Alpha Condé, Président du 28^{ème}

Sommet de l'Union Africaine, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Madame la Présidente de la Commission, Excellences, Mesdames et Messieurs, Il est beau, le jour où l'on rentre chez soi, après une trop longue absence ! Il est beau, le jour où l'on porte son cœur vers le foyer aimé ! L'Afrique est Mon Continent, et Ma maison. Je rentre enfin chez Moi, et vous retrouve avec Bonheur. Vous M'avez tous manqué. C'est pourquoi, Mes Chers Frères Chefs d'Etat, sans attendre la finalisation des formalités juridiques et protocolaires, au terme desquelles le Royaume siègera de nouveau au sein de l'Organisation, j'ai tenu à faire d'ores et déjà, ce déplacement et à M'exprimer devant vous.

Le soutien franc et massif que le Maroc a recueilli témoigne de la vigueur des liens qui nous unissent. Le retrait de l'OUA était nécessaire : il a permis de recentrer l'action du Maroc dans le continent, de mettre aussi en évidence combien l'Afrique est indispensable au Maroc, combien le Maroc est indispensable à l'Afrique.

Nous y avons réfléchi mûrement, et c'est à présent une évidence !

Il est l'heure de rentrer à la maison : au moment où le Royaume compte parmi les nations africaines les plus développées, et où une majorité de pays-membres aspirent à notre retour, nous avons choisi de retrouver la famille.

Une famille que nous n'avions pas véritablement quittée !

En effet, malgré les années où nous étions absents des instances de l'Union Africaine, nos liens, jamais rompus, sont restés puissants, et les pays africains frères ont toujours pu compter sur nous :

Des relations bilatérales fortes ont ainsi été développées de manière significative :

Le Roi Mohammed VI à la tribune de l'UA





Depuis l'an 2000, le Maroc a conclu, dans différents domaines de coopération, près d'un millier d'accords avec les pays africains.

A titre de comparaison, savez-vous qu'entre 1956 et 1999, 515 accords avaient été signés, alors que depuis 2000, il y en a eu 949, c'est-à-dire près du double ! Pendant ces années, J'ai Moi-même souhaité donner une impulsion concrète à ces actions, en multipliant les visites dans les différentes sous-régions du Continent.

Au cours de chacune des 46 Visites, que J'ai effectuées dans 25 pays africains, de nombreux accords dans les secteurs public et privé ont été signés.

Notre action s'est particulièrement attachée à la question de la formation qui est au cœur de notre coopération avec les pays frères. Ainsi, des ressortissants africains ont pu poursuivre leur formation supérieure au Maroc, grâce aux milliers de bourses qui leur ont été accordées.

Par ailleurs, des projets stratégiques d'envergure ont été mis en place lors de Mes visites dans ces pays :

- En premier lieu, J'ai eu le plaisir d'initier le projet de Gazoduc Africain Atlantique, avec Mon frère Son Excellence Monsieur Muhammadu Buhari, Président de la République Fédérale du Nigéria.

Ce projet permettra naturellement l'acheminement du gaz des pays producteurs vers l'Europe. Mais, au-delà, il bénéficiera à toute l'Afrique de l'Ouest. Il contribuera, en effet, à structurer un marché régional de l'électricité, et constituera une source substantielle d'énergie au service du développement industriel, de l'amélioration de la compétiti-

tivité économique et de l'accélération du développement social.

Ce projet sera créateur de richesses, pour les pays et les populations riveraines, créant un mouvement décisif d'impulsion et entraînant l'émergence et le développement de projets parallèles.

De plus, il permettra d'établir des relations, bilatérales et multilatérales, plus apaisées, et fera ainsi naître un environnement propice au développement et à la croissance.

- En second lieu, dans le cadre de projets visant à améliorer la productivité agricole et à favoriser la sécurité alimentaire et le développement rural, des Unités de production de fertilisants ont été mises en place avec l'Éthiopie et le Nigeria. Les bénéfices de ce projet s'étendront à l'ensemble du continent. Nous le savons : ce ne sont ni le gaz, ni le pétrole qui satisferont les besoins alimentaires de base ! Or, le grand défi de l'Afrique n'est-il pas sa sécurité alimentaire ?

- C'est le sens de l'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine au changement climatique, dite «Initiative Triple A», que nous avons promue lors de la COP.22. Elle constitue une réponse innovante et extrêmement concrète aux défis communs posés par les changements climatiques.

Dès son lancement, elle a d'ailleurs aussitôt été adoubee par une trentaine de pays.

«L'initiative triple A» vise à lever un financement plus important au profit de l'Adaptation de la petite Agriculture Africaine; elle accompagnera également la structuration et l'accélération de projets agricoles, en s'appuyant sur quatre programmes:

Le grand défi de l'Afrique n'est-il pas sa sécurité alimentaire ?

Le Maroc ne rentre pas dans l'Union Africaine par la petite, mais par la grande porte. L'accueil chaleureux que nos frères africains nous réservent aujourd'hui en témoigne.

la gestion rationalisée des sols ;
la maîtrise durable de l'eau agricole ;
la gestion des risques climatiques ; et
le financement solidaire des petits porteurs de projets.
Cette initiative a d'ailleurs été l'un des axes forts du Sommet Africain de l'Action, que J'ai eu le privilège de présider à Marrakech, en novembre dernier. Enfin, nos liens sont également restés puissants en termes de sécurité et de paix.

Faut-il rappeler que nous avons toujours été présents, lorsqu'il s'est agi de défendre la stabilité du Continent ?

- Ainsi, depuis son indépendance, le Maroc a participé à six opérations de maintien de la paix des Nations-Unies en Afrique, déployant des milliers d'hommes dans les différents théâtres d'opération. Les troupes marocaines sont, aujourd'hui encore, déployées en RCA et RDC.

De même, le Maroc a mené des médiations qui ont permis de faire avancer substantiellement la cause de la paix, notamment en Libye et dans la région du Fleuve Mano.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ma vision de la coopération Sud – Sud est claire et constante : Mon pays partage ce qu'il a, sans ostentation.

Dans le cadre d'une collaboration éclairée, le Maroc, acteur économique de premier plan en Afrique, deviendra un moteur de l'expansion commune.

A l'intérieur de Mon pays, les Subsahariens sont accueillis dans les termes que nous avons annoncés : plusieurs opérations de régularisation ont été lancées ; la première phase avait déjà bénéficié à plus de vingt-cinq mille personnes.

La deuxième vient d'être lancée avec succès, il y a quelques semaines, selon le même esprit de solidarité et d'humanisme. Nous sommes fiers de ces actions. Elles étaient nécessaires, vitales pour ces hommes et ces femmes qui ont trop longtemps souffert de la clandestinité.

Et nous agissons pour que ces personnes ne vivent plus en marge, sans emploi, sans soin, sans logement, sans accès à l'éducation.

Nous agissons pour que les couples, en particulier les couples mixtes, composés de marocains et de conjoints subsahariens, ne soient pas séparés.

Toutes ces actions constructives, en faveur des immigrés, ont ainsi justement conforté l'image du Maroc, et renforcé les liens que nous avons d'ores et déjà constitués.

Certains avancent que, par cet engagement, le Maroc viserait à acquérir le leadership en Afrique. Je leur réponds que c'est à l'Afrique que le Royaume cherche à donner le leadership.

Excellences, Mesdames et Messieurs, nous n'ignorons pas que nous ne faisons pas l'unanimité au sein de cette noble assemblée.

Loin de nous, l'idée de susciter un débat stérile ! Nous ne voulons nullement diviser, comme certains voudraient l'insinuer !

Vous le constaterez : dès que le Royaume siègera de manière effective, et qu'il pourra apporter sa contribution à l'agenda des activités, son action concourra, au contraire, à fédérer et à aller de l'avant.

Nous avons participé à l'avènement de cette belle construction panafricaine, et nous souhaitons tout naturellement y retrouver la place qui est la nôtre. Pendant toutes ces années, et sans ressources naturelles, le Maroc est devenu un pays émergent, à l'expertise reconnue ; il est aujourd'hui l'une des nations les plus prospères d'Afrique.

Le Maroc a toujours considéré qu'il faut d'abord puiser sa force, dans l'intégration de sa sous-région maghrébine.

Or, force est de constater que la flamme de l'UMA s'est éteinte, parce que la foi dans un intérêt commun a disparu !

L'élan mobilisateur de l'idéal maghrébin, promu par les générations pionnières des années 50, se trouve trahi.

Aujourd'hui, nous constatons avec regret que l'UMA est la région la moins intégrée du continent africain, sinon de toute la planète :

Alors que le commerce intra-régional s'élève à 10% entre les pays de la CEDEAO, et à 19% entre les pays de la SADEC, il stagne à moins de 3% entre les pays du Maghreb.

De même, tandis que la Communauté Economique d'Afrique de l'Est avance dans des projets d'intégration ambitieux, et que la CEDEAO offre un espace fiable de libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, les pays du Maghreb sont, eux, à un niveau de coopération économique très faible. Nos concitoyens maghrébins ne comprennent pas cette situation.

Si nous n'agissons pas, sauf à prendre exemple sur les sous-régions africaines voisines, l'UMA se dissoudra dans son incapacité chronique, à rencontrer les ambitions du Traité de Marrakech, qui lui a donné naissance il y a 28 ans.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce constat conforte le Maroc dans son choix de l'Afrique. Ainsi faisant, Mon pays opte pour le partage et le transfert de son savoir-faire ; il propose de bâtir concrètement un avenir solidaire et sûr. Nous enregistrons, avec fierté, que l'histoire nous donne raison.

Le Maroc ne rentre pas dans l'Union Africaine par la petite, mais par la grande porte. L'accueil chaleureux que nos frères africains nous réservent aujourd'hui en témoigne.

Nous invitons, avec enthousiasme, les nations africaines à s'associer au dynamisme de notre pays, à donner un élan nouveau à notre Continent tout entier.

Concrétiser enfin
le développement



Excellences, Mesdames et Messieurs,
Il est temps que les richesses de l'Afrique profitent à l'Afrique.

Nous devons œuvrer afin que notre terre, après avoir subi des décennies de pillages, entre dans une ère de prospérité.

Certes le colonialisme n'est pas la seule cause des problèmes de l'Afrique. Toutefois, ses effets néfastes perdurent.

Pendant longtemps, nous avons tourné notre regard ailleurs, pour prendre une décision, un engagement.

N'est-il pas l'heure de faire cesser ce tropisme ? N'est-il pas l'heure de nous tourner vers notre continent ? De considérer ses richesses culturelles, son potentiel humain ?

L'Afrique peut être fière de ses ressources, de son patrimoine culturel, de ses valeurs spirituelles et l'avenir doit porter haut et fort cette fierté naturelle !

L'Afrique peut et doit valider elle-même ses processus électoraux, et cautionner ainsi le choix libre de ses citoyens.

Elle dispose des outils de régulation et des institutions judiciaires, telles que les Conseils constitutionnels et les Cours Suprêmes, à même de trancher les contentieux et les recours électoraux.

Ces organismes pourraient, le cas échéant, être renforcés. Mais ils existent ! Ils sont mis en œuvre ! Sinon à quoi servent-ils ?

L'Afrique est aujourd'hui dirigée par une nouvelle génération de Leaders décomplexés. Ils œuvrent en faveur de la stabilité, de l'ouverture politique, du

développement économique et du progrès social de leurs populations.

Ils agissent avec détermination, fermeté et conviction, sans se soucier d'être «notés» ou évalués par l'occident.

Depuis plusieurs années, le taux de croissance de certains pays du Nord ne dépasse pas celui de certains pays africains ; la faillite de leurs sondages révèle combien ils ont perdu toute capacité de comprendre les aspirations de leurs peuples !

Et pourtant, ces pays à la situation sociale et économique défailante, au leadership faiblissant s'arrogent le droit de nous dicter leur modèle de croissance !

Je le répète ! La notion de tiers-mondisme me paraît dépassée !

Ces agissements relèvent plutôt de l'opportunisme économique : la considération et la bienveillance accordées à un pays ne doivent plus dépendre de ses ressources naturelles et du profit qu'on en espère !

Excellences, Mesdames et Messieurs,
C'est la voie de la solidarité, de la paix et de l'union que Mon pays a choisie.

Nous réaffirmons notre engagement en faveur du développement et de la prospérité du citoyen africain. Nous, peuples d'Afrique, avons les moyens et le génie ; et nous pouvons ensemble, réaliser les aspirations de nos peuples.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakatouh».

Source : MAP

**Nous devons
œuvrer afin que
notre terre, après
avoir subi des
décennies de
pillages, entre
dans une ère de
prospérité.**

Salaheddine Mezouar

«Du renfor-cement de la coopération et de la consolidation des liens d'unité»

33 ans après son départ de l'ex-OUA, le Maroc réintègre l'Union africaine au terme d'un processus diplomatique accéléré. Juste après le discours historique prononcé par le Roi Mohammed VI à la tribune de l'Union africaine, nous avons rencontré Salaheddine Mezouar, ministre marocain des Affaires étrangères.

Les *Afriques* : Que ressentez-vous à l'instant où le Maroc vient de retrouver son siège au sein de la grande famille africaine ?

Salaheddine Mezouar : C'est un grand jour pour l'Afrique, c'est un grand jour pour le peuple marocain aussi, c'est un moment historique rempli d'émotion. Le Maroc fait son grand retour, je suis comblé par un sentiment de joie et de fraternité que nous partageons avec tous les peuples représentés ici au sein de l'Union africaine. C'est le retour d'un grand artisan de la création de l'OUA. Comme vous le savez ici à Addis-Abeba, en 1963, sous l'impulsion du Roi marocain de l'époque qui faisait partie du groupe dit de Casablanca, l'Afrique décida de conjuguer ses efforts d'unité pour libérer le continent du joug colonial. Ce fut le premier objectif fixé par l'OUA. Donc le Maroc est comblé de revenir à la maison.

LA : Ce retour a-t-il été motivé par l'intensification des liens économiques ou y a-t-il un autre agenda ?

S.M. : Ce retour a été plus motivé par le renforcement de la coopération Sud-Sud et par la consolidation des liens d'unité qui nous lient avec l'ensemble des peuples africains.

LA : Dans son discours, le Roi Mohammed VI a dit qu'en 1984, le Maroc a eu raison de partir, mais aujourd'hui nous avons mûrement réfléchi. Qu'est-ce qui s'est passé entretemps alors ?

S.M. : Oui, les conditions dans lesquelles le Maroc était parti en 1984 de l'OUA, tout le monde les connaît. On ne va pas refaire l'histoire. Cette décision prise à l'époque par le Maroc, quand on la remet dans le contexte, elle se justifie. Donc, le Maroc avait raison de quitter l'organisation de l'Unité africaine, dont il était un acteur clé lors de sa création. Le Maroc à cette

Salaheddine Mezouar,
ministre marocain des
Affaires étrangères





époque avait éprouvé un sentiment de trahison. Aujourd'hui, l'Afrique a changé, l'Afrique a évolué. Il y a une nouvelle génération de leaders et de dirigeants pragmatiques qui ont un leadership qui traverse nos frontières. Nous répondons aussi à un appel fort de beaucoup de pays amis et frères. Car la place du Maroc ne peut pas être ailleurs qu'au sein de l'institution continentale. La démonstration a été faite à travers un soutien massif des pays qui se sont favorablement prononcés sur le retour du Maroc et la décision était sans appel. Même les pays qui avaient quelques réticences et avaient émis des réserves ont fini par adhérer au consensus qui se dégageait dans la salle. Ce fut une démonstration d'unité que nous tenons à saluer.

LA : Vous avez parlé des pays qui avaient émis des réticences, voulez-vous faire allusion à l'Afrique du Sud et au Zimbabwe ?

S.M. : Vous avez vous-même été témoin de la manifestation du consensus autour de la question relative au retour du Maroc au sein de l'institution. Jacob Zuma a d'ailleurs appelé tout le monde à adhérer au consensus.

LA : Donc Jacob Zuma a joué un rôle positif lors du débat ?

S.M. : Il a contribué à ce que le consensus déjà largement atteint se consolide, il a été un acteur qui a eu le génie futé d'un leader. C'est un démocrate. Le président Zuma a vu qu'il y avait déjà 39/40 pays qui soutenaient sans réserve contre 13. Il a tout simplement dit : «Ne faisons pas de l'accueil d'un pays membre historique au sein de notre institution un facteur de division».

LA : Même l'Algérie n'a pas bloqué...

S.M. : L'Algérie a fait sa démonstration, donné ses explications, exprimé ses angoisses que nous comprenons. Mais l'Algérie reste un pays voisin, un pays avec lequel nous voulons construire l'avenir. Le Maroc respecte les avis des pays, les positions des uns et des autres, leur position commune. Nous, notre volonté et notre détermination c'est de construire et de consolider l'Unité africaine. On n'en veut pas vraiment trop à l'Algérie.

LA : À la fin du discours du Roi à la tribune de l'Union africaine, AbdelKader Messahel, le chef de la délégation algérienne, a applaudi. C'est un fait marquant, n'est-ce pas ?

S.M. : Parce que le discours prononcé par le Roi Mohammed VI est un discours qui mérite d'être applaudi. Ce n'est pas un discours hégémonique, ce n'est pas un discours conflictuel ni polémique. C'est un discours qui a fait un constat objectif. Le Roi s'est projeté vers l'avenir pour renforcer la solidarité, le développement et la coopération Sud-Sud avec la création d'un marché commun sur le continent pour booster nos échanges commerciaux. L'Afrique, selon le Roi, a des capacités de se transformer et de bénéficier de toutes ses matières premières pour bâtir dans la paix un développement harmonieux. Donc, c'est un discours qui mérite des applaudissements.

LA : Il y a encore six mois, l'idée de voir le Maroc siéger dans la même salle que la Rasd n'était pas gagnée ?

S.M. : Chaque chose a son temps et se définit dans son contexte. Chacun porte ses valeurs et défend sa cause. C'est un différend qui est géré au niveau des Nations unies. Laissons-les le gérer comme il se doit et sans interférence.

LA : On ne va pas assister un jour à un bras de fer au sein de l'Union africaine entre le Maroc et la Rasd ?

S.M. : Écoutez, le Maroc ne joue pas petit, il joue grand, il voit loin. Donc nous ne sommes pas venus ici pour faire le petit jeu. Il y a un différend qui est géré au niveau des Nations unies, faisons confiance aux Nations unies et également à l'espace africain. L'Union africaine doit se joindre également à l'initiative de trouver une solution politique sous l'égide des Nations unies.

LA : Pensez-vous que l'Union africaine peut aussi jouer un rôle dans ce différend ?

S.M. : C'est à l'Union africaine de le définir, mais je pense qu'il serait trop tôt de dire quoi que ce soit.

LA : Nous vous disons bon retour à la maison ?

S.M. : Merci.

Propos recueillis par Rodrigue Fénelon Massala,
Envoyé spécial à Addis-Abeba

Jacob Zuma a d'ailleurs appelé tout le monde à adhérer au consensus.

Mieux comprendre l'Afrique



www.telestrategie.net

Union africaine Le Maroc retrouve la maison-mère

Ce 30 janvier 2017 sera gravé dans les annales de l'UA qui a accueilli, après 33 ans d'absence, le Royaume du Maroc jadis membre fondateur de l'OUA. Les chefs d'État de l'Union ont décidé par consensus de le réintégrer. Ce sont 39 chefs d'État sur 54 qui se sont prononcés pour le retour du Maroc au sein de l'UA.

Première Conférence à Casablanca avec le groupe des pays africains, Rabat, janvier 1961.

De gauche à droite : Prince Moulay Hassan (futur Hassan II (Maroc), Jamal Abdel Nasser (Égypte), Kwamé Nkrumah (Ghana, tête seulement, derrière Nasser), Ferhat Abbas (Algérie, à côté de Nkrumah), Sékou Touré (Guinée), Modibo Keita (Mali), le roi Mohammed V (Maroc).



La diplomatie marocaine n'a ménagé aucun effort pour accélérer le processus de réintégration du Royaume au sein de l'institution continentale qu'il avait quittée en 1984 suite à l'admission de la pseudo-Rasd dans des conditions polémiques. À la suite du rapport de la présidente de la Commission de l'Union africaine qui a exposé les dispositions relatives à la demande d'adhésion du Maroc au Traité de Syrte instituant l'Union africaine, elle a informé les chefs d'État réunis en session ordinaire que le Maroc qui venait de ratifier l'acte constitutif de l'Union africaine avait reçu un soutien favorable de 39 États sur 54 pour son admission comme membre de l'Union africaine. Prenant la parole à son tour, le président de séance, le Guinéen Alpha Condé, a ouvert le débat. Après plus d'une heure d'échanges et de débats parfois houleux, les 2/3 des États membres ont donné leur accord pour l'ad-

mission du Maroc. C'est dans cette optique que la présidente du Libéria, Ellen Johnson Sirleaf, qui a répondu à notre question, a indiqué que «la majorité des États membres avait accepté la demande du Maroc de réintégrer l'Union africaine». «L'Afrique veut parler d'une seule voix. Et nous avons besoin que tous les pays africains soient associés à cette voix», a renchéri la présidente.

Le retour du Maroc est l'épilogue d'un vaste processus entamé il y a une dizaine d'années, lancé publiquement par le Roi Mohammed VI en juillet 2016, formalisé en septembre auprès de l'UA et qui mobilise depuis lors tout l'appareil d'État marocain. En six mois, le Souverain chérifien a parcouru plusieurs pays du continent et consolidé ses liens diplomatiques sur le continent où il n'a eu de cesse de proclamer son engagement envers ses «frères» africains de promouvoir l'intégration et la solidarité africaines.

La réintégration de l'une des puissances économiques du continent pourrait être une aubaine pour l'UA, en quête d'un mode de financement propre. Car, l'UA est actuellement financée à plus de 77% par des donateurs étrangers, selon l'Institute for Security Studies (ISS) et le rapport produit par le président Paul Kagamé.

Outre la problématique de la question du «Sahara occidental», qui bénéficie du soutien de l'Algérie et de l'Afrique du Sud – deux poids lourds de l'organisation continentale –, ni l'une ni l'autre n'ont ouvertement exprimé leur opposition à la réintégration du Maroc.

Le Maroc, qui a joué aux premières heures des indépendances un rôle clé lors de la création de l'OUA, transformée plus tard en Union africaine, ne pouvait longtemps rester loin de sa grande famille africaine. Le Maroc avait intérêt à rejoindre la maison mère. L'UA ne pouvait pas également s'en passer, elle avait aussi intérêt à avoir à son sein le Royaume chérifien.

Rodrigue Fénelon Massala,
Envoyé spécial à Addis-Abeba



Africa Finance & Investment Forum
Entreprenariat & Innovation
Pour la croissance

En partenariat avec:



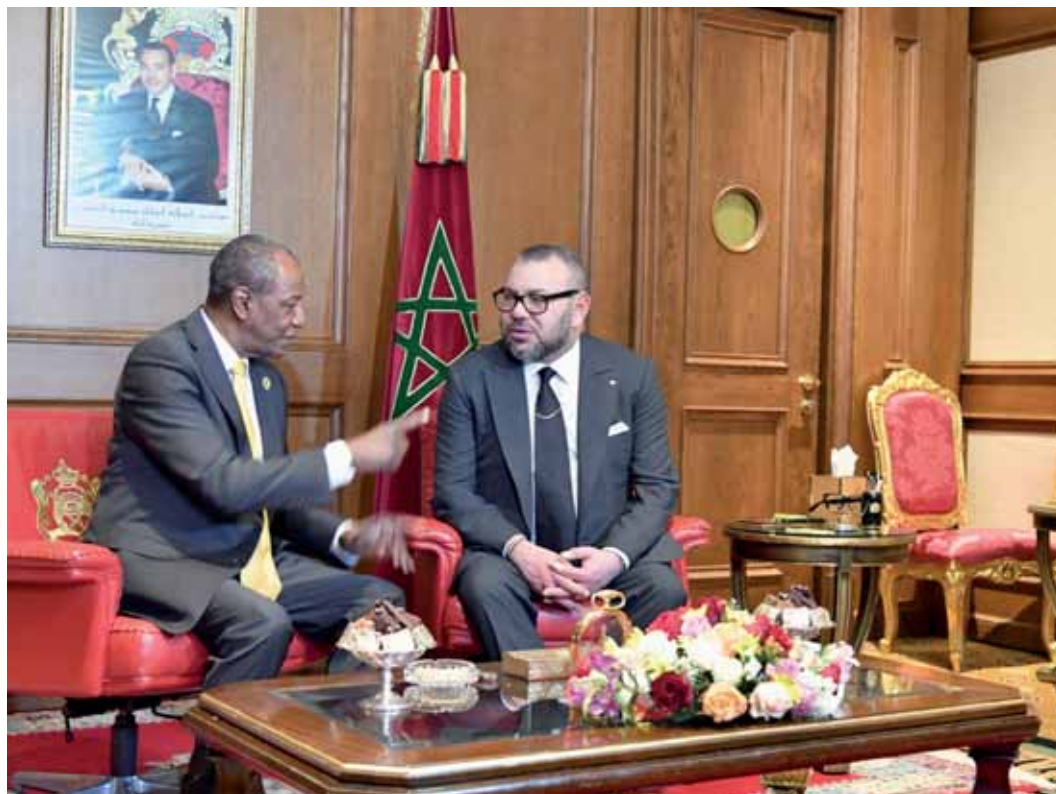
AFRICAN EXPORT-IMPORT BANK
BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT



Les nouvelles têtes de l'Union africaine

En plus de la réintégration du Maroc à l'Union africaine (UA), un autre sujet a marqué le 28^{ème} Sommet, tenu du 30 au 31 janvier à Addis-Abeba. Il s'agit du renouvellement des instances de l'union. De nouvelles têtes sont apparues alors que d'autres ont été maintenues à leur poste.

Le président Alpha Condé (président en exercice de l'UA) en grande conversation avec le Roi du Maroc Mohammed VI



Pour la Commission de l'UA, les chefs d'État ont porté leur choix sur le Tchadien Moussa Faki Mahamat, l'un des cinq candidats en lice.

D'abord le président tchadien, Idriss Déby, a passé le témoin au Guinéen Alpha Condé, élu par l'assemblée des dirigeants à la présidence tournante de l'Union africaine.

Il s'en est suivi le renouvellement du bureau exécutif de l'UA, pour l'élection à la tête de la Commission de l'Union africaine, après le mandat de Nkosazana Dlamini-Zuma. Une première tentative avait été faite dans ce sens au 27^{ème} Sommet à Kigali, mais faute de candidats crédibles, l'élection avait été repoussée. Les chefs d'État ont porté leur choix sur le Tchadien Moussa Faki Mahamat, l'un des cinq candidats en lice. Mahamat, ancien ministre des Affaires étrangères de son pays, est considéré par ses pairs comme un diplomate aguerri.

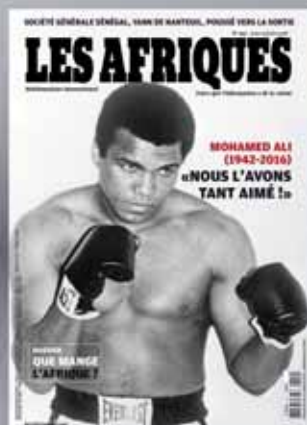
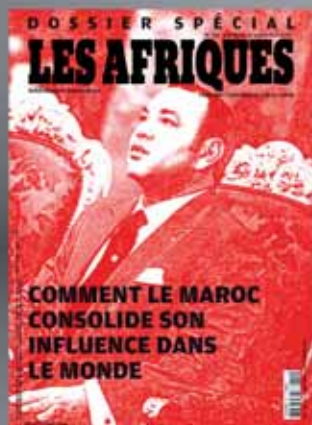
L'installation du bureau exécutif s'est poursuivie avec l'élection ou la réélection des autres membres. Au nombre de neuf, il s'agit du Ghanéen Thomas Kwesi Quartey à la vice-présidence, de l'Algérien Smail Chergui à la Paix et la Sécurité, d'Anthony Mothae Maruping du Lesotho pour l'Économie, du Congolais Martial De-Paul Ikounga aux Ressources humaines et aux sciences et technologies, de la Burkinabè Cessouma Minata Samate à la Politique, de l'Ivoirienne Amani Abou-Zeid pour l'Infrastructure et l'énergie, de la Soudanaise Amira Elfadil Mohammed pour les Affaires sociales, du Zambien Albert M. Muchanga au poste du Commerce et de l'Industrie et de l'Angolaise Josefa Leonel Corrêa Sacko pour l'Économie rurale et l'agriculture.

Maimouna DIA, Rabat

ABONNEZ-VOUS !

LES AFRIQUES

Parce que l'information a de la valeur



TARIFS

France Métropolitaine	Papier et digital	142 €
Europe	Papier et digital	156 €
Afrique	Papier et digital	170 €
Autres	Papier et digital	200 €
Digital	50 €	

J'INDIQUE MES CORDONNÉES

Nom
 Prénom
 Société ou institution
 Fonction
 Adresse
 Boîte postale
 Code postal
 Ville
 Pays
 Tél.
 E-mail

☒ OUI, je souscris dès aujourd'hui un abonnement au tarif suivant :

- ☐ France Métropolitaine 142 € ☐ Autres pays 200 €
☐ Europe 156 € ☐ Digital 50 €
☐ Afrique 170 €

JE JOINS MON RÈGLEMENT PAR

- Je règle la somme de €
- ☐ Abonnement par virement bancaire, renvoyer le coupon par mail à l'adresse suivante : **abos@lesafriques.com**
☐ Abonnement par carte bancaire « Paiement paypal » (voir sur notre site web : **http://www.lesafriques.com**)
☐ Pour les abonnements multiples, contacter **abos@lesafriques.com**
☐ Je souhaite recevoir une facture acquittée

Date et signature

Groupe Les Afriques Edition & Communication S.A.

Rue du Cendrier 24 - 1201 Genève - Suisse
 Tél : +212 522 233 477 - Fax : +212 522 233 501

28^{ème} Sommet UA Le dividende démographique, un facteur de développement stratégique

L'accélération de la croissance économique du dividende démographique sur le continent africain reste une possibilité pour beaucoup de nations africaines. Mais pour que le processus s'amorce, les pays doivent privilégier des investissements stratégiques afin de réduire la natalité et la mortalité infantile.

Le Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa), en collaboration avec l'Union africaine, a tenu à placer au cœur du 28^{ème} Sommet la réflexion sur la thématique du dividende démographique dans l'approche stratégique de développement des pays africains.

Depuis quelques années, l'Unfpa mène une étude approfondie sur la question de dividende démographique comme élément catalyseur de l'accélération de la croissance économique qui résulte d'une modification de la structure par âge de la population d'un pays de la façon suivante : la proportion des personnes à charge (les enfants de moins

de 15 ans et les personnes âgées) diminue pendant que celle des adultes en âge de travailler (les personnes de 15 à 64 ans) augmente. Ainsi, le ratio de dépendance (nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler) diminue.

Cette modification de la structure de la population découle de la transition démographique, un processus plus ou moins long au cours duquel un pays passe d'une situation où la natalité (ou fécondité) et la mortalité sont élevées à une situation où leurs niveaux sont bas.

Ainsi, avec moins de personnes à supporter, scolariser, nourrir, soigner et habiller, un pays dispose d'une fenêtre d'opportunité pour une croissance

Un capitale à préserver



Une population
qui piaffe d'impatience



économique rapide si les politiques sociales et économiques adéquates sont mises en œuvre, les investissements dans le développement du capital humain sont réalisés et des emplois décents sont disponibles pour les personnes en âge de travailler. Dans son approche, l'Unfpa fait observer qu'avec moins d'enfants à charge, les travailleurs disposent de plus de ressources qu'ils peuvent utiliser pour améliorer leurs conditions de vie, investir davantage dans la santé et l'éducation de leurs enfants et dans l'activité économique pour accroître leurs revenus. Ce premier dividende peut durer au moins cinq décennies.

Cependant, il est à noter que le dividende démographique n'est ni automatique ni garanti ! Que faut-il faire pour le réaliser ?

Pour pouvoir récolter le dividende démographique, l'Unfpa précise que pour récolter le dividende démographique, un pays doit agir simultanément sur cinq domaines entrelacés : structure de la population, santé, éducation, politique économique et bonne gouvernance.

Changer la structure par âge de la population et accélérer la transition démographique

Le point de départ est la baisse rapide de la fécondité par des investissements dans la planification familiale, la survie de l'enfant et l'éducation des filles. La planification familiale permet aux hommes et aux femmes de décider du nombre d'enfants qu'ils veulent et du moment de les avoir en les espaçant

selon les normes. Elle contribue à la survie de l'enfant : les bébés nés moins de deux ans après leur aîné courent environ deux fois plus de risque de mourir que ceux nés après un intervalle de plus de deux ans.

En recentrant la réflexion sur la dimension de la planification familiale, notamment sur le fait de la gestion efficace, nous sommes en droit de nous interroger si ce n'est pas l'application de la philosophie économique malthusienne qui prend corps dans cette approche. La réponse de l'expert à cette question se résume par les notions de la planification et non de la réduction considérable de naissances comme le préconise Malthus. Il s'agit donc d'une évolution sociétale particulière dont la résultante économique positive est conditionnée par l'existence d'un contexte structurel approprié. C'est dans la compréhension de la nature conditionnelle du dividende démographique que l'on trouve les principaux enjeux.

En effet, il a été dit par de nombreux experts que le dividende démographique constitue un nouveau paradigme en matière de développement. Les tenants de cette position soulignent que s'il est indissociable de certaines notions qui lui sont associées, comme la transition démographique ou le croît démographique, le dividende démographique n'en marque pas moins une rupture par rapport à ces notions. Le dividende démographique se positionne comme une stratégie de développement qui fonde un pari sur l'avenir.

Rodrigue Fénelon Massala, Addis-Abeba

Il est à noter que le dividende démographique n'est ni automatique ni garanti ! Que faut-il faire pour le réaliser ?

Urbanisation L'Union africaine face aux enjeux et défis de la sécurité foncière

La terre constitue le principal moyen de subsistance et le principal vecteur de l'investissement, de l'accumulation de richesses et de sa transmission aux générations. L'accès à la terre est une des pierres angulaires de la lutte contre la pauvreté. Le foncier reste une clé du développement, mais la réforme foncière peut causer des conflits...

La question foncière constitue l'une des problématiques sur lesquelles l'Union africaine devrait se pencher dans le court, moyen et long terme, fait observer Pélonomi Venson-Moitoi, ministre des Affaires étrangères du Botswana, qui l'intègre dans le dispositif de gestion et de prévention de conflits. En effet, 62% de la population urbaine en Afrique vit dans des bidonvilles sans aucune forme de sécurité foncière et donc sans perspective d'amélioration des conditions de vie. 90% des terres en Afrique ne sont pas enregistrées. La sécurité foncière largement reconnue comme moteur à la fois de la stabilité et du développement économique est donc l'exception.

Le taux d'urbanisation en Afrique subsaharienne croît à plus de 4% par an. En 2030, huit (8) mégapoles africaines compteront parmi les 20 premières mondiales. Or, en l'absence de planification urbaine et de gestion du foncier, la croissance urbaine non maîtrisée va multiplier les établissements humains informels, notamment les bidonvilles.

L'insécurité foncière est un frein à l'investissement : 55% des 44 plus grandes entreprises énergétiques mondiales réclament un accès à une information foncière fiable.

Depuis 1990, 18 conflits ont été alimentés par des tensions liées aux questions de terres et de ressources naturelles (RDC, Ouganda, République centrafricaine, Libéria, Côte d'Ivoire, Sierra Leone...).

L'insécurité foncière contribue à la généralisation de la pauvreté, aux mouvements migratoires et à un nombre croissant de transactions foncières par des investisseurs qui négligent les droits fonciers des communautés.

Pour assurer le logement pour tous en Afrique (droit au logement), il faut produire 4 millions de

logements par an, dont 60% en ville, nous fait observer un expert foncier.

Les outils de la sécurité foncière

En 2009, SGS, en collaboration avec la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique, a adopté le «Cadre et les Principes directeurs sur les politiques foncières en Afrique». Parallèlement, les chefs d'État africains ont adopté la Vision africaine pour les mines.

Conjointement, ces deux instruments doivent permettre non seulement de consolider durablement les efforts de paix, mais aussi de générer une croissance économique sans précédent sur le continent. Trop souvent, le continent africain a connu des conflits violents liés à l'accès à la terre et aux ressources naturelles et engendrant des déplacements de populations massifs, accompagnés d'une généralisation de la pauvreté. La prévention des conflits, les efforts de médiation ainsi que les mécanismes d'alerte précoce mis en place à l'échelle du continent avec les différents partenaires doivent désormais permettre au continent de sortir de cette spirale. Les méthodologies existantes et propres à la résolution des conflits fonciers doivent être mises en œuvre à l'échelle du continent, telle est l'une des missions essentielles que l'Union africaine doit intégrer conformément au principe même de l'intangibilité des frontières.

L'engagement à l'échelle continentale pour assurer la sécurité foncière pour tous est encore plus critiqué depuis l'adoption de l'Agenda du développement post-2015 (Objectifs de développement durable) qui identifie le lien explicite entre la réduction de la pauvreté et l'accès à la terre pour tous. L'objectif est clair : «D'ici à 2030, veiller à ce que tous les hommes et toutes les femmes, en particulier les pauvres et les vulnérables, aient des droits égaux aux res-



sources économiques, à l'accès aux services de base, à la propriété et au contrôle de la terre et des autres formes de propriété, héritage, ressources naturelles, nouvelles technologies et services financiers appropriés, y compris la microfinance.» (SDG Goal One)

Globalement, l'adoption des Directives volontaires de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la gouvernance responsable de la tenure des terres, des pêches et des forêts réaffirme l'objectif primordial de la sécurité alimentaire pour tous. *«Nous avons le devoir de transformer nos économies en permettant à tous d'accéder à des moyens de subsistance durables et de développer un patrimoine transmissible tout en prévenant les conflits liés à nos ressources naturelles que nous devons gérer conformément à notre Vision africaine pour le secteur minier.»*

En outre, les pays africains sont sous la pression croissante de l'urbanisation. Les Objectifs de développement durable fixent la ligne de conduite : renforcer, d'ici à 2030, l'urbanisation inclusive et durable et la capacité de planification participative, intégrée et durable des établissements humains dans tous les pays. (SDG Goal 11)

À Quito en octobre 2016, lors du Sommet Habitat III, l'ensemble des chefs d'État et de gouvernements de la planète se sont engagés à mettre en œuvre le nouvel Agenda urbain en adoptant une conception nouvelle de la ville fondée sur les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable. La planification urbaine notamment sera le moteur de l'expansion de nos villes et nécessitera le développement de politiques,

stratégies et systèmes d'information foncière.

À Washington, en mars prochain, se tiendra la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur le foncier et la pauvreté. Cet événement sera plus encore cette année l'occasion d'explorer et d'examiner de près les outils et les méthodologies qui nous permettront de faire avancer notre agenda global qui intègre changement climatique, développement durable et accès à la terre et aux ressources naturelles. Toutes ces décisions et ces engagements doivent maintenant être mis en pratique. C'est dans cette optique que le secteur privé, en particulier, a désormais un rôle majeur à jouer dans la recherche, l'innovation et la mise en œuvre de systèmes de gestion foncière assurant à tous un accès à une information fiable et déterminante pour les investissements. Il est primordial que l'on utilise des outils tels que les partenariats publics-privés pour prendre le relais des organisations internationales et traduire de manière concrète les concepts et instruments de politique foncière à travers des solutions et des outils technologiques adaptés à nos contextes aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Ainsi, il est plus que jamais nécessaire que les institutions redoublent d'efforts pour renforcer ce type de partenariat avec le secteur privé qui a la capacité à travers son expertise foncière de s'engager avec les autorités locales et nationales à consolider l'effort de paix et à promouvoir le développement économique.

La question foncière est bien inscrite dans l'agenda de la Commission de l'Union africaine.

Rodrigue Fénélon, Addis-Abéba

À Washington, en mars prochain, se tiendra la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur le foncier et la pauvreté.



Abderrahmane Mebtoul,
Expert international

Qui veut la déstabilisation de l'Algérie ?

Les observateurs ont condamné le vandalisme qui s'est déroulé à Bejaia, wilaya de culture ancestrale. En ces moments de grands bouleversements géostratégiques, la vigilance est de mise et on se demande qui veut déstabiliser l'Algérie ?

Certains veulent créer un sentiment de sinistrose en Algérie et semer le désordre. Le terrain est propice car, reconnaissons-le, parfois la communication laisse à désirer.

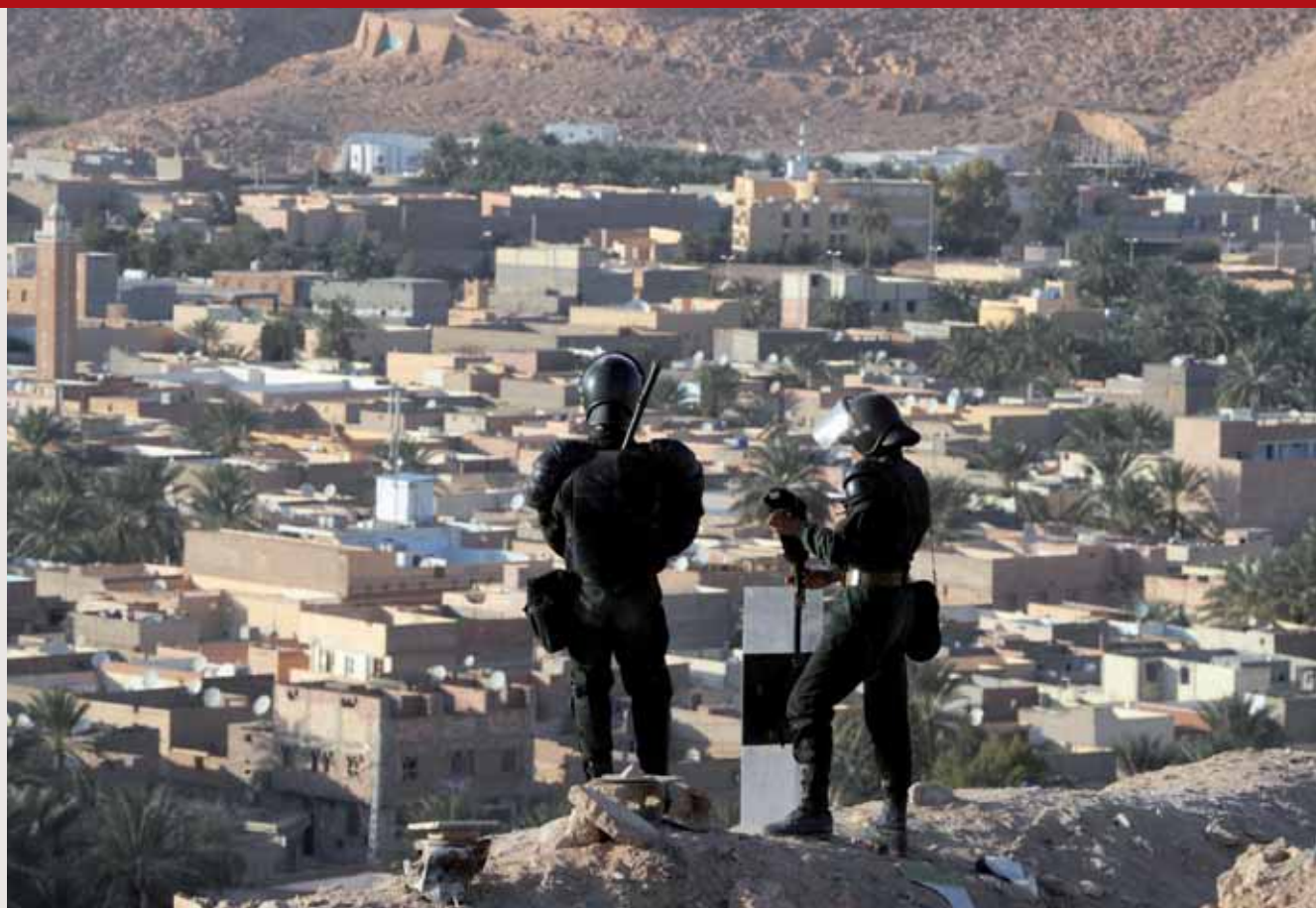
Aussi, au lieu de discours chauvinistes auxquels personne ne croit, il faut analyser lucidement la situation pour répondre concrètement aux défis de l'Algérie. Le temps se compte, l'Algérie ne connaîtra pas d'implosion sociale à court terme, et ce pour 4 raisons, mais rendant urgent un renouveau de la gouvernance centrale et locale.

Protestations en Algérie

Premièrement, l'Algérie n'est pas dans la situation de 1986, où les réserves de change étaient presque inexistantes avec un endettement qui commençait à devenir pesant. Avec 114 milliards de dollars de réserves de change à fin 2016 et une dette extérieure inférieure à 4 ou 5 milliards de dollars, ces réserves de change, si elles sont bien utilisées, peuvent aussi servir de tampon social.

Deuxièmement, vu la crise du logement, le regroupement de la cellule familiale concerne une grande fraction de la population et les charges sont payées grâce au revenu familial global. Mais





il faut faire attention : résoudre la crise du logement sans relancer la machine économique prépare à terme l'explosion sociale.

Troisièmement, grâce à leur travail mais également aux subventions étatiques, les familles algériennes ont accumulé une épargne sous différentes formes. Cependant, il suffit de visiter les endroits officiels de vente de bijoux pour voir qu'il y a « déthésaurisation » et que cette épargne est malheureusement en train d'être dépensée vu la détérioration de leur pouvoir d'achat. Cela peut tenir encore deux à trois ans. À la fin de cette période, tout peut arriver.

Quatrièmement, l'État, malgré des tensions budgétaires qui iront en s'accroissant et les dispositions de la loi de Finances de 2017, continue à subventionner les principaux produits de première nécessité (27% du budget). Il n'est pas question de toucher à deux produits essentiels pour les plus pauvres, à savoir le pain et le lait. En revanche, à terme, il s'agira de cibler les subventions qui, généralisées, sont insoutenables pour le budget. Pour rappel, sur les 28 milliards de dollars de subventions – sans compter les transferts sociaux –, les carburants accaparent plus de 10 milliards de dollars.

Ghardaïa sous haute surveillance

Cette crise de gouvernance peut se transformer en crise financière avec de vives tensions sociales entre 2018-2020 si l'Algérie n'apporte pas de profondes réformes structurelles permettant un développement réel.

En résumé, l'Algérie connaît une crise de gouvernance mais pas une crise financière. Cependant, cette crise de gouvernance peut se transformer en crise financière avec de vives tensions sociales entre 2018-2020 si l'Algérie n'apporte pas de profondes réformes structurelles permettant un développement réel porté par les forces sociales réformatrices et non rentières, comme j'ai eu à le démontrer longuement dans l'interview que j'ai donnée au quotidien américain American Herald Tribune le 28 décembre 2016. L'Algérie qui a d'énormes potentialités a un répit seulement de trois ans pour changer de cap et éviter de vives tensions sociales entre 2018 et 2020. La situation peut être maîtrisable, exigeant comme je l'ai suggéré depuis trois années un large front national de lutte contre la crise. Cela exigera plus de rigueur budgétaire, une lutte contre les surcoûts, le gaspillage et la corruption afin de ne pas pénaliser que les salariés. Mais la solution la plus durable pour éviter toute déstabilisation est la mise en œuvre rapide d'une stratégie claire passant par une réorganisation du système partisan et de la société civile, qui serviront d'intermédiation efficace collant avec la réalité sociale, afin d'éviter l'affrontement direct entre les services de sécurité et les citoyens.



Pour que cesse enfin ce calvaire !

De la volonté de changer la destinée des peuples

Daouda MBaye,
rédacteur en chef exécutif

La formation et l'éducation, la santé et la sécurité sont parmi les priorités de nombreux États africains. Ce sont ces départements qui pondèrent leurs budgets depuis un certain nombre d'années maintenant. Pourtant, il doit y avoir des couacs dans l'efficacité des programmes, car les effets escomptés ne sont pas toujours au rendez-vous. Serait-ce dû à une trop grande part allouée à un fonctionnement qui laisse à désirer? On peut se poser effectivement la question, dans la mesure où des pans entiers de la jeunesse de nos pays se ruent sur la Méditerranée centrale pour améliorer leurs conditions de vie. Pire encore, ce sont des centaines qui y laissent leurs vies... Sur les 5 932 migrants et réfugiés arrivés sur le sol européen par cet itinéraire, à la date du 2 février 2017, selon les chiffres de l'OIM, certes tous ne sont pas africains, mais ils en constituent une part non négligeable. D'ailleurs, à l'heure actuelle, nous en avons assez de spéculations sur les chiffres. Un mort reste un mort de trop! Souvent, ce sont des femmes, des femmes enceintes ou des enfants! Et cela ne semble choquer personne parmi des dirigeants qui peuvent mettre en œuvre un développement inclusif, mais qui souvent ne le font pas ! Dans des contrées où tout ou presque est à faire -à titre d'exemples-, peu de produits sont valorisés, aucune cité n'est mise à niveau (l'asphalte devient rare dans les rues et ruelles de nos banlieues), l'assainissement est souvent un luxe, les pépinières d'entreprises inexistantes, les autoroutes font exception face à l'explosion du parc automobile... Autant de chantiers

que des fils du pays peuvent réaliser avec d'autres fils du pays. Bien entendu, les investisseurs étrangers seront toujours bienvenus, toutefois il serait bien plus utile lorsque leurs actions viennent se greffer à celles d'un privé local garantissant une visibilité à long terme. Les plans de développement inclusifs, en cours ou à envisager, gagneraient à aller au-delà des frontières de nos États, dont les nations sont proches, parce que les familles souvent divisées. On ne pourra jamais empêcher au voyageur dans l'âme et à ceux qui le désirent de changer d'air, mais de grâce atténuons l'immigration économique. Nous en avons les moyens. Il suffit de mettre en pratique cette solidarité qui fait défaut. Comptons sur nos propres moyens, dans une approche commune, pour mettre fin au calvaire de nos enfants, sœurs, frères et autres cousins! Développons le commerce interafricain ! Poursuivons les opérations de rapatriement de nos compatriotes parqués dans des résidus en Libye, dans des conditions inhumaines! Sauvons les vies en mer et sur terre ! Mettons en place des alternatives qui incluent insertion et réinsertion, mais aussi et surtout des actions qui nous engagent au-delà de nos frontières, par la consolidation des règles de droit, la lutte contre les réseaux criminels. Le 28^{ème} Sommet de l'UA a aussi porté sur le dividende démographique et le soutien à la jeunesse africaine! Vivement des actions concrètes ! Cela passerait par la multiplication de marchés, spécialisés dans des services, produits et autres solutions, pour rehausser la qualité, mais aussi des sites touristiques, agricoles, industriels avec leur corollaire logistique, sans pour autant négliger les forces de sûreté et de sécurité !

Inscriptions ouvertes
Réservez dès maintenant votre siège !



ROYAUME DU MAROC
Sous l'égide du Ministère de la Santé



FORUM AFRISANTÉ 2017

L'ÉTABLISSEMENT DE SOINS AU CŒUR DE LA RÉFORME DES SYSTÈMES DE SANTÉ AFRICAINS

4^{ème} édition

1,2 Mars 2017 - Marrakech



SE Assane Nguenadour
Ministre de la Santé Publique
Tchad



SE Raymonde Goudou
Coffie
Ministre de la Santé et de la Lutte
contre le Sida, Côte d'Ivoire



SE Abdourahmane Diallo
Ministre de la Santé Publique
Guinée-Conakry



Florence Veber
Directrice de la délégation aux
relations internationales, AP-HP
France



Mehdi Lahrichi
Directeur Associé
McKinsey
Maroc



Dr. Nabih Boursali Falfoul
Directrice Générale de la Santé
Ministère de la santé
Tunisie

- Quel établissement de soins de demain en Afrique ?
- Gouvernance, compétences médicales, répartition régionale...quels sont les vrais enjeux?
- Quelles synergies créer entre le public et le privé?
- Comment profiter du potentiel des technologies médicales et de la révolution digitale?
- **Séances d'appels à projets : découvrez les projets structurants des pays de la région.**

FOCUS FAS 2017

Industrie Pharmaceutique :
Quelle intégration au sein de
l'économie de la santé ?

Gold Sponsors



Bronze Sponsors



Partenaire Scientifique



Partenaire Technologique



Silver Sponsors



Partenaire Média

LES AFRIQUES



Informations, Khadija Laraoui / klaraoui@sp.ma / +212 5 22 36 95 15
www.i-conferences.org

DÉCOUVREZ LE 1^{ER} SERVICE DE TRANSFERT D'ARGENT VIA GAB



ENVOYEZ DE L'ARGENT DANS TOUS
LES PAYS DE LA ZONE UEMOA
24h/24, 7j/7. AU COÛT FIXE DE 1000 F



www.banqueatlantique.net

Transfert d'argent via GAB est une offre inédite qui vous permet d'envoyer de l'argent à partir de votre carte Banque Atlantique, dans un GAB de notre réseau bancaire. De plus, le destinataire a la possibilité d'effectuer le retrait dans n'importe quel pays de la zone UEMOA, sans carte bancaire, juste avec le code et la référence du transfert.